

XXIV<sup>e</sup> ANNÉE

OCTOBRE



1908

No 10



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## Le Tiers-Ordre fait de vrais chrétiens



IL est un fait incontestable, c'est qu'à l'heure actuelle on se plaint universellement des maux qui rongent la société.

Notre société veut une réforme? — Eh bien! c'est la pratique sérieuse du saint Évangile qui guérirait la plupart des maux dont nous souffrons. L'oubli, la négligence des vertus chrétiennes : voilà en effet la source principale des maux qui nous accablent et des dangers qui nous menacent.

Vous le savez, dans le corps d'un malade atteint de phtisie, on infuse un certain sérum. De même, il faudrait trouver un docteur qui pût infuser, dans le corps de cette pauvre société atteinte de phtisie morale, une quantité suffisante d'esprit chrétien pour lui rendre la santé, la force, l'espérance et la sécurité. Cet esprit chrétien, le grand Pontife Léon XIII a voulu l'inoculer à la société contemporaine, et à plusieurs reprises il s'est écrié : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre! »

Son but est, en effet, de promouvoir l'exacte observance

des préceptes de l'Évangile : préceptes qu'aucun chrétien ne peut trouver trop durs, préceptes qui bien observés régénéraient la société, car ils feraient de vrais chrétiens.

Un chrétien sérieux est un homme honnête, juste, charitable ; il respecte les supérieurs que la Providence lui a donnés ; il ne court pas après un bonheur impossible ; il ne veut pas réaliser en six mois et par n'importe quels moyens une fortune considérable ; il ne cherche pas à s'enrichir aux dépens de ses frères, à renverser les hommes que les richesses ou les dignités ont placés au-dessus de lui.

Donnez-nous de ces chrétiens, des chrétiens complets, des chrétiens tout à fait évangéliques et la terre se transformera.

Or, le Tiers-Ordre nous les donne, ces chrétiens complets ! il nous les donne ces parfaits évangéliques ! C'est pour cela qu'il a été institué, c'est pour cela qu'il embrasse toutes les conditions, tous les âges de l'un et l'autre sexe, sans rompre d'ailleurs les liens de la famille et de la société.

C'est pour cela qu'il organise les Fraternités moins par des règles particulières qu'avec les lois de l'Évangile.

Ces lois, vous les connaissez : obéir aux commandements de Dieu ; s'abstenir des factions et des rixes, ne rien prendre du bien d'autrui, ne porter les armes que pour la religion et la patrie, garder la tempérance dans le vivre, la modestie dans l'extérieur ; éviter le luxe, fuir les séductions dangereuses de la danse et du théâtre.

C'est de cet ensemble de règles qui constitue le Tiers-Ordre que Léon XIII disait en décembre 1884 : « Le Tiers-Ordre fait de vrais chrétiens, non seulement par les prescriptions positives de la Règle que nous avons accommodées aux nécessités actuelles, mais encore par le côté négatif pour ainsi parler, c'est-à-dire par les prohibitions volontaires qui éloignent les âmes du mal et du vice, des théâtres et des réunions deshonnêtes, du luxe et de l'ambition déréglés, des haines et des querelles. Quand on devient Tertiaire, par là même on redevient chrétien, on est sauvé. »

Sans doute, il n'est pas nécessaire d'être Tertiaire pour être

sauvé ; i  
trine chr

Mais c  
complets

Hélas  
et de noi  
tiens à re

Ne so  
tude ?

Eh bie  
quand il  
appliquez  
sans cela  
milieu de  
complète,

En the  
leurs effe  
inhérente  
sonnes q  
n'en sont

Le Tie  
vertu sac  
ce chréti  
*ex opere*  
lique que  
vertu qui

Aussi l  
30 septer  
s'allume e  
la pure lu  
à ses Tert  
observer s  
Religion. i

Et Léo  
saire du c  
aux arche

sauvé ; il suffit d'être baptisé, de croire et de professer la doctrine chrétienne.

Mais où sont de nos jours ces chrétiens-là, ces chrétiens complets ?

Hélas ! que de chrétiens qui ne le sont que par le baptême et de nom ! Que de *demi-chrétiens* ! et dès lors que de chrétiens à redresser !

Ne sont-ils pas le plus grand nombre, la masse, la multitude ?

Eh bien ! c'est à ces demi-chrétiens que Léon XIII s'adresse quand il dit : « Enrôlez-vous dans la milice de la Pénitence, appliquez-vous à pratiquer les vertus du séraphique Père, sans cela rien de ce qu'on attend de bon ne se fera. Soyez au milieu de la société actuelle de nouveaux Macchabées à la foi complète, productive, expansive et pénétrante ».

En théologie nous disons que les sacrements produisent leurs effets *ex opere operato*, par une force qui leur est propre inhérente. Les dispositions plus ou moins parfaites des personnes qui les reçoivent ne sont pas cause de ces effets, elles n'en sont qu'une condition.

Le Tiers-Ordre possède, lui aussi, quelque chose de cette vertu sacramentelle. Il forme pour ainsi dire *ex opere operato* ce chrétien complet que nous cherchons ; il opère, comme *ex opere operato*, l'œuvre d'infusion et d'inoculation évangélique que nos désirs et nos cris appellent ; il l'opère par une vertu qui lui est inhérente et dont on ne peut le dépouiller.

Aussi le cardinal-vicaire écrivait-il aux curés de Rome, le 30 septembre 1882 : « Si le foyer de la charité chrétienne s'allume et se dilate de plus en plus dans les fidèles, grâce à la pure lumière des règles tracées par le P. saint François à ses Tertiaires, la foi sera raffermie dans le monde et on verra observer sincèrement et publiquement les préceptes de la Religion. »

Et Léon XIII, lors de la célébration du septième anniversaire du centenaire de la naissance de saint François, disait aux archevêques et évêques réunis à Assise : « Il est du devoir

de tout catholique de s'employer à ce que, dans le sanctuaire de la famille, entre cette précieuse institution du Tiers-Ordre, parce qu'à l'aide de préceptes substantiels peu nombreux, elle maintient au milieu d'elle la vie chrétienne, prépare les germes d'une rénovation religieuse, combat l'œuvre de destruction de l'école sans Dieu, de la presse sans frein, et hâte la venue de meilleurs jours. »

Si maintenant vous cherchez d'où vient, au Tiers-Ordre cette force merveilleuse, je vous dirai qu'il vous place dans l'orbite de saint François, dans son voisinage et à son ombre. Oui, le Tiers-Ordre vous place sous l'influence immédiate de saint François, il vous associe à son esprit, il vous l'inspire, il vous l'inocule. Il vous transporte dans une religion d'humilité, de pauvreté, de détachement, de mépris du monde. Le Tiers-Ordre vous place dans une atmosphère que ces mêmes vertus remplissent de leurs effluves. Dès lors vous respirez cet air, vous le buvez ; il vous pénètre, il insinue tout doucement dans votre cœur l'amour et la pratique des vertus évangéliques.

A Paray-le-Monial, dans le Musée eucharistique, galerie du cardinal Patrizi, se trouve un tableau de Murillo qui est bien suggestif.

La Sainte Trinité montre à saint François d'Assise le Sacré-Cœur entouré des instruments de la Passion. Autour de ces instruments tous les saints et tous les anges. En bas saint François répand de ses plaies des rayons de grâces sur les divers Ordres qu'il a fondés. (1) Comprenez-vous pourquoi le Tiers-Ordre possède en lui une force de formation évangélique que les autres associations ne possèdent pas au même degré ? C'est que saint François répand sur ses enfants les bénédictions du Sacré-Cœur de Jésus et que la Sainte Trinité elle-même, ratifiant les paroles du Vicaire de Jésus-Christ, semble vous convier à avoir confiance dans le stigmatisé de l'Alverne, le Séraphin d'Assise. P. GÉRARD, O. F. M.

(1) Nous avons jadis donné, comme Prime à nos lecteurs, une reproduction de ce tableau.



Com



après, frè  
était mori  
de Brunfé  
ailleurs :  
morts en  
avec un g  
les marqu  
les lava a  
Ce que vo  
en grand  
naturelle  
vous imag  
naturelle à  
mais bien  
solitude, j  
admis en

Comr

CE fut ve  
plier e  
deau, y re  
de cette v





## Fleurs séraphiques



Comment le frère Humble honorait les reliques de son frère



PRÈS la mort du bienheureux François, les frères Pacifique et Humble, qui étaient frères germains se firent remarquer par l'éclat de leur perfection. Ils étaient pour tous des modèles d'une admirable sainteté. Frère Pacifique mourut le premier des deux, comme il résidait à Suffiani ; frère Humble qui vivait dans une solitude, vit alors l'âme de son frère s'envoler droit vers le Ciel. Quelques années après, frère Humble vint à son tour habiter à Suffiani le couvent où était mort son frère. C'était au temps où sur la requête du seigneur de Brunfort, les Frères durent quitter ce couvent pour aller s'établir ailleurs : on fit la translation des ossements des Frères qui étaient morts en ce lieu. Frère Humble recueillit les os de son frère germain avec un grand respect, il les arrosa de ses larmes, leur témoignant les marques de la plus grande vénération, il les couvrit de baisers, les lava avec du vin, les enveloppa avec soin dans un beau linceul. Ce que voyant, les Frères furent scandalisés, car frère Humble était en grand renom de sainteté, et ils pensaient que c'était par affection naturelle qu'il honorait ainsi les restes de son frère germain. « Ne vous imaginez pas, leur dit-il, que je sois poussé par la seule affection naturelle à témoigner tant de vénération aux ossements de mon frère, mais bien parce que, le jour de sa mort, étant en prière dans la solitude, je vis son âme monter au Ciel ; ces os qui un jour seront admis en Paradis doivent être honorés plus que les autres. »

Comment, en Allemagne, la paix fut rétablie entre des seigneurs ennemis.

CE fut vers l'année 1224, que les Frères commencèrent à se multiplier en Allemagne. Quelques-uns étant allés de Trente à Lindeau, y reçurent deux Frères et passèrent à Michelstein. Le seigneur de cette ville, bien que préoccupé par les soucis d'une guerre qu'il

soutenait pour lors — il devait même avoir le lendemain un engagement avec ses ennemis—fit aux Frères un très bon accueil et les traita honorablement. La dame de céans, après le repas, demanda aux Frères avec beaucoup d'instances, de prier Dieu pour le salut de son mari, et de le tirer du péril imminent de la guerre. Le plus ancien des Frères divinement inspiré répondit : « Ne craignez point, noble dame, et mettez votre confiance en notre bienheureux père saint François, sachez que grâce à ses mérites demain on ne livrera pas le combat. Dieu rétablira la paix et la concorde entre les partis. »

Comme le lendemain, de part et d'autre, on disposait les troupes en ordre de bataille, les Frères et la dite dame priaient Dieu avec ferveur pour la paix. Voici que tout à coup l'Esprit de Dieu s'empare d'un des confédérés qui devait combattre contre le seigneur de Michelstein. Avec quelques-uns des siens, il le vint trouver et lui dit : « Sire, que notre sottise est donc grande ! N'y a-t-il pas trop longtemps qu'elle dure ! Nous avons saccagé nos terres et beaucoup des nôtres de part et d'autre ont péri et maintenant nous voulons nous entretuer. Ne ferions-nous pas mieux de conclure la paix que de continuer une guerre qui est cause de tant de malheurs et de calamités ! » Le seigneur de Michelstein mû de son côté par la grâce divine répondit : « Certes, Messire, vous dites vrai, et ce que vous proposez est fort sage. Je suis prêt à satisfaire à votre désir ». Ainsi sans autre médiateur de paix, ils rétablirent, au grand contentement de tous, la concorde dans leurs domaines. La guerre avait duré trente-deux ans. A la vue d'un tel miracle sire Barthélemy de Michelstein traita les Frères avec tant d'affection et de vénération que pendant plus de quarante ans on appelait ordinairement les Frères les seigneurs de Michelstein.

#### ICI COMMENCE LA MERVEILLEUSE VIE DU B. FRÈRE ROGER D'UZÈS EN PROVENCE

##### De sa vocation et de l'épreuve qui l'accompagna

**A**u temps du frère Athlotus, onzième ministre général de l'Ordre, vivait à Uzès, un frère parvenu à un très haut degré de contemplation et qui entraîné par la grâce avait été élevé à une sublime perfection. Cet homme était frère Roger de la province de Provence. Sa vie a été écrite par frère Raymond son confesseur. Il fut, comme

t'or, exam  
mour, il se  
par le cha

Il disai  
céleste qu  
premiers t  
mérites, q  
longtemps  
lui paraiss  
cette vie.  
cette épreu  
dance que  
si parfois  
pour tomb  
mer. Frère  
Quelle ava  
ne voulut

De s

**I**L refrén  
voulait  
entretiens  
gue venim  
ordre on fi

Un jour  
saint hom  
qualité de  
chacune d  
avec le S  
Raymond  
voulut poi  
tement et i

Il interc  
peine s'il  
cependant  
jour à son

l'or, examiné, éprouvé, et choisi. Du milieu de la fournaise de l'amour, il se leva et il parut comme un autre Élie emporté vers le ciel par le char de feu d'une ardente charité.

Il disait souvent de lui-même que c'était mû par une révélation céleste qu'il était entré dans l'Ordre des Frères Mineurs. Dans les premiers temps de sa conversion Dieu permit, pour augmenter ses mérites, qu'il fut fortement agité par une tentation si violente que longtemps après, le seul souvenir l'en faisait trembler d'effroi. Il ne lui paraissait pas possible qu'on en pût supporter de plus fortes en cette vie. Cependant avec le secours d'en-haut il sortit victorieux de cette épreuve et la grâce divine descendit en son âme en telle abondance que dès lors il ne tomba plus dans le péché mortel ; bien plus, si parfois le souffle de la tentation paraissait vouloir se lever, c'était pour tomber aussi promptement que s'éteint une étincelle dans la mer. Frère Raymond, son confesseur, put le constater fréquemment. Quelle avait été cette tentation, jamais en dehors de la confession, il ne voulut le révéler à personne.

#### De sa modestie singulière et de son amour du silence

Il refrénait ses sens extérieurs par une garde si vigilante qu'il ne voulait pas entendre de paroles oiseuses ; les murmures et les entretiens peu religieux étaient pour lui comme des serpents à langue venimeuse ; il les fuyait avec horreur. C'est pourquoi sur son ordre on faisait toujours à table quelque sainte lecture.

Un jour surprenant son confesseur, frère Raymond, d'ailleurs fort saint homme, à proférer quelques paroles oiseuses, il lui enjoignit en qualité de supérieur de réciter sur-le-champ et à genoux, pour chacune des paroles qu'il avait dite le *Misere mei Deus* tout entier avec le *Salve Regina*, le *Credo*, et un *Ave Maria*. Et comme frère Raymond le priait de révoquer ou d'adoucir cette pénitence, il ne le voulut point et lui permit seulement de ne pas l'accomplir immédiatement et à genoux.

Il interdisait prudemment à ses yeux tout regard inutile : c'est à peine s'il regardait une femme en face, pas même sa mère, qui cependant était très vertueuse et fort avancée en âge ; il avoua un jour à son confesseur qu'il avait passé trois ans sans reconnaître

aucune femme par les traits de son visage, et comme celui-ci lui disait : « Comment peut-il se faire que vous les craigniez tant, vous que Dieu garde dans une si grande sécurité ? » cet homme prudent et sage lui répondit : « Mon frère, quand un homme fait ce qui dépend de lui, en fuyant de toutes ses forces le péché et les occasions de péché, Dieu, à son tour, n'omet pas ce qui est de lui, c'est à-dire de préserver l'homme de chutes pénibles. Quand l'homme s'expose au péché, surtout en une matière où déjà l'incline la corruption de sa nature viciée, n'est-il pas juste que Dieu l'abandonne à ses propres forces, avec lesquelles même un seul instant il ne peut résister ? »

Ainsi frère Roger était tellement absorbé en Dieu, que la saveur des aliments, la valeur des choses le trouvaient comme insensible. Un jour, son gardien lui fit confectionner un habit de meilleur drap que celui des autres, il le porta environ huit ou quinze jours ; alors son confesseur le lui ayant fait remarquer par manière de plaisanterie, le saint homme stupéfait, reconnaissant qu'il en était ainsi, déposa aussitôt cet habit et reprocha à son confesseur de ne l'avoir pas averti plus tôt.



## En Terre-Sainte



### L'ILE DE CHYPRE

(Suite)



LE Roi Richard d'Angleterre ne tarda pas à céder moyennant une forte somme d'argent, l'île de Chypre aux chevaliers du Temple qui pour rentrer dans leurs déboursés voulurent établir sur les Chypristes le système fiscal alors en usage dans l'Occident.

Une révolte s'ensuivit et les Templiers, se reconnaissant incapables de gouverner ce peuple, revendirent Chypre à Guy de Lusignan élu roi de Jérusalem (1192).

Bien que l'établissement des Français en Chypre n'eût pas été

accomplir  
férent  
La pris  
latine r  
que de  
pagnes

Déjà  
des reli  
y étaier

Vers  
le pape  
des Gre  
L'arche  
capitale  
Limassol  
blissement  
l'Église  
les Grecs  
avaient

neur et  
leurs ar  
même ju

En 11  
couronn  
grand c  
fut mèn  
voyant a  
perdu u  
clergé la  
Arabes,  
que les

L'occ  
de dix a  
résignèr  
familles  
toujours

Vers  
depuis le

accompagné de scènes violentes, beaucoup de familles grecques préférèrent émigrer plutôt que de courber la tête sous la loi de l'étranger. La prise de possession par les Francs était consommée, mais la société latine n'y était pas encore constituée. Il fallut plusieurs années pour que de nouvelles familles vinssent s'établir dans les villes et les campagnes et qu'un clergé latin fut régulièrement constitué.

Déjà, il est vrai, les croisés avaient dans l'île des prêtres et même des religieux de leur rite. Au dire de plusieurs historiens, les Carmes y étaient certainement avant l'arrivée de Guy de Lusignan.

Vers 1195, un archevêché et trois évêchés latins furent créés par le pape Célestin III, sans toucher toutefois aux antiques privilèges des Grecs qui conservaient leurs quatorze évêchés avec leur primat. L'archevêque latin résida à Nicosie dès lors regardée comme ville capitale : ses trois suffragants eurent pour villes épiscopales Paphos, Limassol et Famagouste où résidaient aussi des prélats grecs. L'établissement de la hiérarchie latine ne compromettait pas l'existence de l'Église grecque et les deux communions auraient pu vivre en paix si les Grecs s'étaient montrés moins orgueilleux, et surtout si les Latins avaient fait preuve de plus de modération. Les Grecs croyant l'honneur et l'indépendance de leur Église compromises, la religion de leurs ancêtres humiliée, ne purent retenir leurs plaintes et allèrent même jusqu'à en appeler au Souverain Pontife.

En 1197, Amaury de Lusignan, successeur de Guy de Lusignan, fut couronné roi de Chypre à Nicosie par Conrad, évêque d'Hildesheim, grand chancelier de l'empereur d'Allemagne. Peu après, en 1198, il fut même couronné roi de Jérusalem. L'Église grecque de Chypre voyant ainsi se consolider de plus en plus le royaume latin et ayant perdu une bonne partie des dîmes que l'on attribuait forcément au clergé latin se mit à regretter le temps des barbares et l'invasion des Arabes, regardant les Latins comme des ennemis plus méprisables que les Sarrazins.

L'occupation latine fit néanmoins de rapides progrès et en moins de dix ans s'étaient partout élevées des églises latines. Les Grecs se résignèrent, s'estimant heureux de conserver dans l'intérieur de leurs familles la direction de leur clergé, telle à peu près qu'ils l'avaient toujours connue.

Vers l'an 1209, Albert, troisième archevêque latin de Nicosie depuis la conquête, jeta les fondements de Sainte-Sophie, belle cathé-

drale de style ogival qui fut terminée en 1228. Les évêques de Paphos, Famagouste et Limassol imitèrent leur métropolitain et dotèrent leurs villes épiscopales de magnifiques cathédrales. Celles de Nicosie et de Famagouste sont toujours debout mais malheureusement transformées en mosquées depuis le xvi<sup>e</sup> siècle.

Sous le pontificat d'Honorius III les Grecs ne conservaient plus que quatre de leurs anciens sièges épiscopaux, et ils furent obligés de se subordonner au contrôle et à l'inspection des prélats latins.

Les Ordres religieux se portèrent vite en Chypre où ils s'adonnèrent à la prédication. Les religieux Carmes qui se trouvaient dans l'île bien avant la conquête furent considérés comme le premier Ordre monastique du royaume. Cet Ordre avait des maisons à Nicosie, à Famagouste et à Limassol ; des prieurés à Pirgo et à Polémidiar.

Les Prémontrés vinrent sans doute de bonne heure en l'île où le roi Hugues III leur fit construire une grandiose abbaye sur le plateau de Lapais. De belles ruines de cette importante abbaye existent encore de nos jours et font l'admiration des visiteurs. Les Bénédictins et les Chartreux y arrivèrent probablement sous le règne d'Hugues I<sup>er</sup> c'est-à-dire avant 1218.

En 1219, N. S. P. S. François s'embarquait à Ancône et faisait voile vers l'Orient avec plusieurs de ses fils. Après une heureuse navigation ils abordèrent d'abord dans l'île de Chypre, à Famagouste, qui était alors le principal port de l'île. La tradition dit que N. S. Père y fonda son premier couvent et y laissa plusieurs Frères Mineurs.

Cette fondation se développa vite et un premier grand couvent fut construit dont une partie sert aujourd'hui de caserne. Les Frères Mineurs en 1225 comptait déjà plusieurs monastères dont le plus important était celui de Nicosie.

Les enfants de saint Dominique vinrent également dans l'île vers la même époque que les Frères Mineurs. On voit encore à Nicosie une bonne partie de leur principal prieuré.

Tous ces religieux étaient considérés comme les auxiliaires du clergé séculier ; ils se livraient à la prédication et à la confession ; ils travaillaient également à la conversion des infidèles encore nombreux dans l'île. En peu de temps ils acquirent la confiance des grands et la sympathie du peuple. Plusieurs d'entre eux furent élevés aux plus hautes charges ecclésiastiques tant dans l'île qu'en Syrie. Les enfants de saint François, très vénérés dans Chypre, jouirent toujours d'une

grande  
diocèse  
occupa  
Nabima  
(1342),



d'établir.  
et encou  
L'Egl  
saint Jea  
que, que  
du Souv  
esprits c  
Chef de l  
un écriv  
de vitalité  
tis de l'ac  
tres, rapi  
grecque,  
Le remè  
cette mal  
Nouv  
l'Ordre F  
est divisé  
ministre  
diocèses i  
que sous



grande estime ; ils furent souvent appelés à gouverner les différents diocèses de l'île. Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle un franciscain français occupa même le siège métropolitain de Nicosie, c'est frère Hélié de Nabimal, en Périgord, qui fut ensuite créé Patriarche de Jérusalem (1342), puis Cardinal la même année.

(A suivre)



## Nouvelles de Rome

**L**e Pape et les ouvriers. — Le Souverain Pontife — dont on célébra, le 9 août, pour la 6<sup>e</sup> fois le couronnement — fait bâtir à Castel-Gandolfo, sur un terrain appartenant au Vatican, la première des *maisons ouvrières* qu'il projette d'établir. Le cardinal Merry del Val pousse activement les travaux et encourage fréquemment les ouvriers par sa présence.

**L'Église grecque.** — A la suite des fêtes du centenaire de saint Jean-Chrysostome, un nombre considérable de Grecs schismatique, que certaines revues ont évalué à 10.000, ont entendu les appels du Souverain Pontife et sont rentrés dans l'Unité. D'ailleurs les esprits clairvoyants de la Grèce avouent que la séparation d'avec le Chef de l'Église est pour beaucoup dans l'état lamentable de ce pays ; un écrivain grec demandait récemment : « Comment rendre un peu de vitalité à notre Église ? Vers qui montent les cris de douleurs partis de l'acropole, à la vue du flot croissant de la criminalité : meurtres, rapines, vols, suicides, liste sans fin de maux qui affligent l'Église grecque, et qui va transformer le royaume des Hellènes en enfer ? » Le remède, il y a 10 siècles que les Pontifes Romains l'offrent à cette malheureuse Église.

**Nouvelle Province de l'Ordre Franciscain.** — On sait que l'Ordre Franciscain, bien qu'obéissant à un même Ministre Général, est divisé en un grand nombre de Provinces, soumises chacune à un ministre provincial, à peu près comme la sainte Église est divisée en diocèses indépendants les uns des autres, et gouvernés par des Évêques sous la juridiction du Pontife Romain. Chaque Province est à

son tour composée d'un nombre variable de couvents. L'érection des couvents et à plus forte raison celle des provinces ne peut-être entreprise que de l'assentiment du Souverain Pontife. C'est donc un événement important dans l'histoire de l'Ordre que celui qui fut provoqué par le décret du R<sup>m</sup>s P. Ministre Général en date du 1<sup>er</sup> novembre 1907, avec l'approbation de la S. C. de la Propagande donnée le 9 septembre précédent, savoir : le rétablissement des deux antiques provinces de l'Ordre au Pérou celle des *Douze apôtres*, et celle de *Saint François Solano*, que le malheur des temps avait fait unir sous le pontificat du Pape Pie IX, de sainte mémoire.

C'est une preuve de la vitalité de l'Ordre séraphique sur cette terre bouleversée par d'incessantes révolutions. Les territoires confiés aux missionnaires franciscains sont immenses : la moisson est abondante et les ouvriers ne seront jamais trop nombreux.

**Nouvel évêque franciscain.**—Le T. R. P. Amand Bahlmann, qui avait été nommé titulaire de la Prélature de Santarem au Brésil, (1) a été consacré comme évêque titulaire d'Argos le 19 juillet dernier par S. E. le Cardinal Gotti, préfet de la C. de la Propagande.

L'évêque consécrateur était assisté de deux évêques franciscains, NN. SS. Santarelli, archevêque d'Urbino et Ghezzi, évêque de Cité di Castello. La cérémonie eut lieu dans l'église de notre couvent de Saint-Antoine de Rome, en présence du R<sup>m</sup>s Père Général, de sa Curie, de la communauté et des principaux membres de la légation et de la colonie brésilienne de Rome.

Le nouvel élu est né le 8 mai 1862 à Essen au diocèse d'Osnabrück, Prusse ; il entra dans l'Ordre le 21 août 1879, fit ses études à Rome où il prit ses degrés en philosophie et en théologie : c'est en 1888 qu'il reçut la prêtrise. Après deux ans de ministère dans sa patrie, il partit pour les missions du Brésil, et remplit depuis les importantes fonctions de Visiteur Général de l'Ordre en Bolivie et dans la République Argentine. Nous parlions dernièrement de son immense diocèse : nos vœux fraternels l'accompagnent dans ce vaste champ ouvert à son dévouement.

**La Portioncule à Assise.** — D'après « *L'Oriente Serafico* », revue franciscaine publiée par les Pères du couvent de Sainte-Marie

(1) Voir la *Revue* p. 428 de la présente année.

des Ang  
sion de  
quons  
sanctuai  
l'indulge  
faut cep  
menées

Mort  
le 20 jui  
décoré d

Nouv  
corder d  
entier qu  
ristique  
dulgence  
environ  
la conve

qui ayan  
Puisse  
Pasteur.

L'Exi  
cru pouv  
son élect  
catholiqu  
surnature  
ses œuvr  
dignes, p  
sublimité



1° QUE  
demander  
un jour d  
un diman

des Anges, le nombre des communions faites au sanctuaire, à l'occasion de la Dédicace de la Basilique a dépassé 15000 ! Et remarquons que beaucoup de personnes usent du privilège spécial au sanctuaire, selon lequel la confession seule est exigée pour gagner l'indulgence ! Quel que soit le nombre des pèlerins étrangers, il faut cependant constater que la foi du peuple italien, malgré les menées de la franc-maçonnerie, est encore bien vive et efficace.

**Mort d'un Cardinal.** — Le Cardinal Carlo Nocella est mort le 20 juillet dernier, à Rome où il était né en 1826. Il avait été décoré de la pourpre par le Pape Léon XIII en 1903.

**Nouvelles indulgences.** — Le Souverain Pontife vient d'accorder des indulgences très considérables *aux catholiques du monde entier* qui s'intéresseront par la prière au succès du Congrès Eucharistique de Londres. Il concède la Bénédiction apostolique et une indulgence de sept ans et sept quarantaines, à quiconque priera pendant environ cinq minutes, devant le T. S. Sacrement, pour le Congrès et la conversion de l'Angleterre; et de plus une *indulgence plénière* à ceux qui ayant fait la sainte communion prieront aux mêmes intentions.

Puissent tous les fidèles correspondre à ce désir du suprême Pasteur.

**L'Exhortation au Clergé.** — Le Souverain Pontife n'a pas cru pouvoir commémorer avec plus d'opportunité l'anniversaire de son élection durant son année jubilaire, qu'en adressant au *Clergé catholique du monde entier* une *Exhortation* toute pleine de cette surnaturelle sagesse et de ce paternel amour qui est la marque de ses œuvres, et où il demande aux prêtres de se montrer toujours dignes, par leur esprit intérieur et leur zèle pour les âmes, de la sublimité du sacerdoce de Notre-Seigneur.

ROMANUS.



### Questions et Réponses

1<sup>o</sup> QUESTION : *Les Tertiaires isolés peuvent-ils, comme les autres, demander l'absolution générale au confessionnal la veille de la fête ou un jour dans la huitaine si la fête à laquelle elle est accordée n'est pas un dimanche ?* — Une Tertiaire isolée.

RÉPONSE : Quand une fête, chômée ou non, est célébrée au jour où elle tombe et que sa solennité n'est pas renvoyée au dimanche, un indult permet aux Tertiaires isolés *comme aux autres*, de demander l'absolution générale dès la veille de cette fête, mais au confessional seulement.

Quand la solennité de cette fête est renvoyée au dimanche, c'est la veille de ce dimanche que les Tertiaires isolés comme les autres peuvent demander l'absolution générale au confessional. Par exemple, cette année la fête du Sacré-Cœur tombait le vendredi, 26 juin, et cependant comme la solennité se trouvait remise au dimanche, 19 juillet, ce n'est que la veille de ce dimanche que vous pouviez demander et recevoir l'absolution générale au confessional.

Si la fête n'est pas chômée et que sa solennité ne se trouve pas renvoyée au dimanche, les Tertiaires isolés, comme les autres, peuvent demander l'absolution générale soit la veille de la fête, soit la veille du dimanche ou de quelque fête chômée tombant dans huitaine, mais non pas deux fois.

2<sup>e</sup> QUESTION : *Une Tertiaire isolée peut-elle se faire ensevelir dans le grand habit du Tiers-Ordre ?* — La même.

RÉPONSE : Oui, elle le peut avec l'autorisation des Supérieurs du Premier Ordre ; elle peut demander cette autorisation au supérieur de quelqu'un de nos couvents.

3<sup>e</sup> QUESTION : *Quand une personne a l'habitude de se confesser chaque semaine, lui faut-il retourner à confesse pour recevoir, au confessionnal, l'absolution générale qui se rencontrerait dans l'intervalle de ses confessions ordinaires ?*

RÉPONSE : Oui, il lui faut retourner à confesse, car l'absolution générale ne peut être accordée *privément* qu'après la confession sacramentelle. (1)

4<sup>e</sup> QUESTION : *Quand le P. Visiteur me permet de demander mes dispenses de la Règle à mon confesseur, faut-il que je les demande au confessionnal, et après la confession, et pas autrement ?*

RÉPONSE : Puisque le P. Visiteur n'a pas mis de restriction à sa permission vous pouvez vous adresser à votre confesseur n'importe où et n'importe quand.

5<sup>e</sup> QUESTION : *Conformément à l'invitation de la Règle, j'assiste à*

(1) Cfr. le P. Mouheg., *coll indulg.*, n. 1586.

la Sa  
ainsi,  
Ré  
fidèle  
rable  
et ass  
fidèle  
Tou  
les T  
Messe



\*\*\*\*



au 28  
servan  
de cha  
Colom  
Rayme  
ges res  
Trois-  
Menin  
katche  
CON  
nités c  
tion de  
Prés  
sorier :  
M. J.  
LE J  
Anne,

*la Sainte Messe tous les matins ; voudriez-vous me dire si je puis ainsi gagner quelque indulgence ?*

RÉPONSE : Le Pape Pie VII, prié d'accorder des indulgences aux fidèles qui assistent à la Sainte Messe, s'y refusa en disant que l'admirable sacrifice de l'Autel renferme des trésors de grâce assez précieux et assez abondants pour exciter par lui-même la dévotion des pieux fidèles.

Toutefois, plusieurs exceptions ont été faites à cette règle ; ainsi les Tertiaires peuvent gagner, *chaque fois* qu'ils assistent à la Sainte Messe, une indulgence partielle de 300 jours. FR.M.-A.



### Dans nos Couvents



NOS bienveillants lecteurs et amis connaissent pour la plupart le grand événement du mois : NOTRE CHAPITRE PROVINCIAL a été tenu à Québec sous la présidence du T. R. P. Pierre-Baptiste Englert, Visiteur général, du 24 au 28 août. Cette importante réunion, destinée à promouvoir l'observance de la Règle et la ferveur de la Province n'a point apporté de changement dans le gouvernement de nos maisons. Le T. R. P. Colomban-Marie a été réélu Provincial et les RR. PP. Marie-Raymond, Maximin et Mathieu ont été continués dans leurs charges respectives de gardiens des couvents de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Le R. P. Ange-Marie regagne la fondation de Menin (Belgique) et le R. P. Berchmans, celle de Fort Saskatchewan (Alberta.)

CONSEIL SUPÉRIEUR. — Le Conseil supérieur de toutes les Fraternités de Montréal s'est réuni le 21 août dernier et a procédé à l'élection de ses dignitaires. Voici les résultats de cette élection :

Président général : M. Derome ; Vice-président : M. Larue ; Trésorier : M. Cadieux ; Secrétaire : M. Laplante ; Administrateur : M. J.-W. Harris.

LE PÈLERINAGE DES FRÈRES DU TIERS-ORDRE à la bonne Sainte Anne, le 16 août, bien qu'il fût moins nombreux que ceux des années

précédentes à cause de la crise ouvrière qui sévit sur la population montréalaise, s'est pourtant accompli dans des conditions de ferveur bien remarquables. Le Bon Dieu a visiblement tenu compte des sacrifices que s'étaient imposés la plupart de nos 850 pèlerins pour ne pas manquer à leur sainte tradition. Le T. R. P. Visiteur Général qui vint assister au départ du *Beaupré*, fut très édifié par ce spectacle nouveau pour lui.

Après les exercices ordinaires du voyage et de la visite du sanctuaire, le Pèlerinage fut marqué au retour par une conférence donnée par le R. P. Ladislas, le dévoué missionnaire de la *Tempérance*. Les projections lumineuses, saluées tour à tour par la plus franche hilarité ou par l'horreur qu'inspire le *Poison-Alcool*, tinrent longtemps l'assemblée sous le charme.

Malgré l'inévitable retard du retour, plus de 300 hommes assistèrent à la messe d'action de grâces à N.-D. de Bon Secours et y communierent.

Le mois d'août est aussi l'époque des PROFESSIONS et des PRISES D'HABIT, cérémonies toujours bien aimées et suivies avec émotion par les habitués de notre église de Montréal. Le seize, quatre novices firent leurs premiers vœux, et se virent remplacés au noviciat par trois postulants fournis par le collège de Saint-Hyacinthe et par celui de Montréal. Le sermon de circonstance fut donné par le T. R. P. Provincial. Huit jours après, deux nouveaux postulants prenaient les livrées séraphiques, après que le R. P. Marie-Raymond, avec son ordinaire éloquence, eut expliqué à l'assistance la grandeur de l'acte qui s'accomplissait sous ses yeux.

Le R. P. Ange-Marie, avant de retourner à son poste de fondateur, était lui-même allé à Valleyfield, au monastère de nos sœurs du second Ordre les RR. MM. Clarisses, prêcher le sermon de vêtue d'une jeune postulante Sœur Marie-Colette de Jésus, Eva Bélanger, de Saint-Sauveur de Québec.

C'est ainsi que se manifeste l'immortelle fécondité de l'œuvre du Séraphique Patriarche.





—  
tion  
veur  
des  
pour  
éné-  
pec-

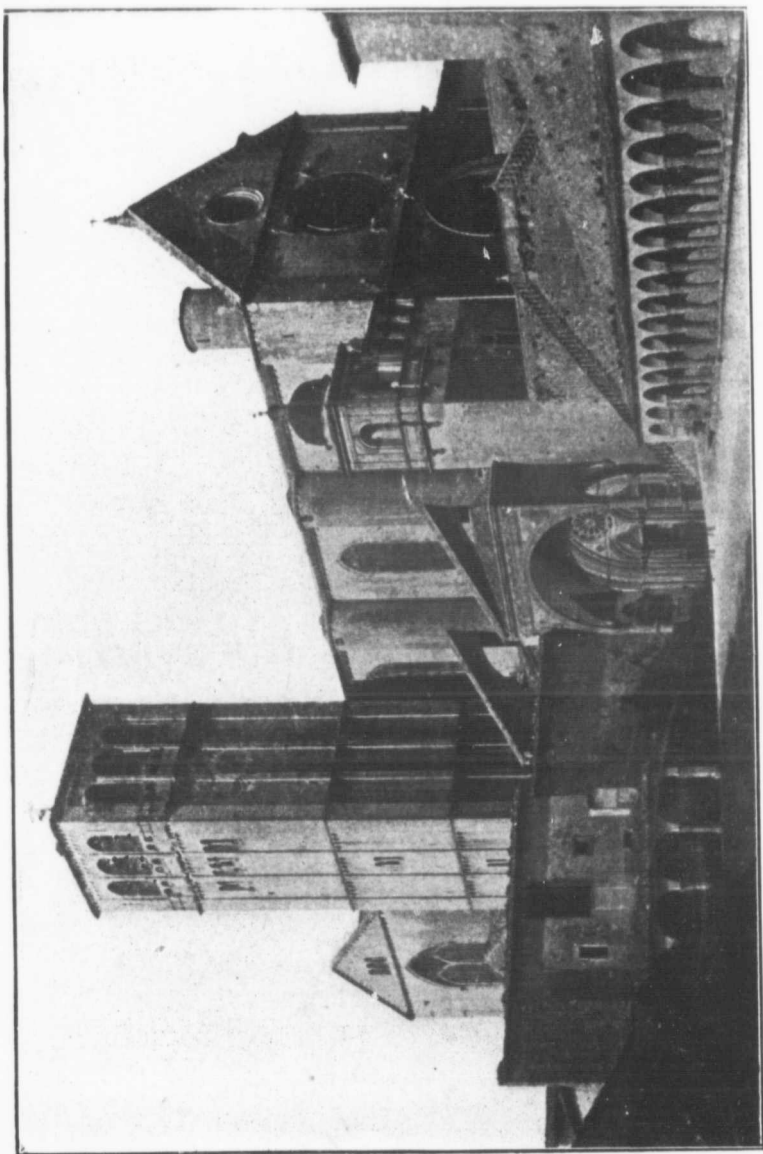
anc-  
née  
Les  
hila-  
:mps

assis-  
et y

RISES  
otion  
vices  
par  
celui  
R. P.  
aient  
c son  
l'acte

onda-  
œurs  
n de  
Eva

re du



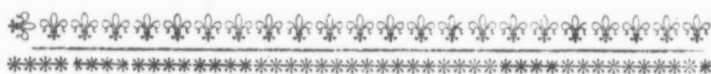
LA BASILIQUE DE SAINT FRANÇOIS, A ASSISE



amaigri,  
sodes de  
variés, d  
le sculpte  
ou le por  
et précis,  
de terre c  
ne peut a  
belle larg  
C'est ce q  
sorte qu'i  
architecte  
d'Assise.

Quand  
rable, on é  
sur-le-chan  
fait il cepe  
certains se  
Dame de I  
génie ? Où  
moi, la tripl  
a eue d'ent  
à vif, ce tré  
François ; »  
comme une  
véritable, cc

(1) Vie de S.  
11°.



## Notre gravure



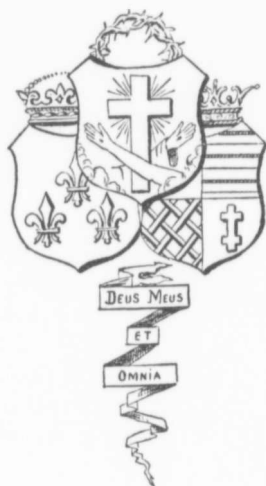
### LA BASILIQUE D'ASSISE (1)

L'INFLUENCE d'un Saint ne saurait être la même sur l'architecture que sur les autres arts. Aux sculpteurs et aux peintres, le Saint offre tout d'abord les traits de sa physionomie personnelle, son visage émacié, son corps amaigri, ses yeux tendus au ciel ; mais il leur offre surtout les épisodes de son histoire et de sa légende, épisodes qui sont nombreux, variés, dramatiques. Alors le peintre fait courir son pinceau, alors le sculpteur taille ses marbres, et ils reproduisent la scène historique ou le portrait qui se présente au regard de leur esprit. C'est concret et précis, et il n'en saurait être ainsi d'une basilique qu'on fait sortir de terre ou d'un hôpital qu'on bâtit. Sur ces constructeurs, le Saint ne peut agir que d'une façon toute générale en leur inspirant une belle largeur et élévation d'idées, en les amenant à « faire grand ». C'est ce qui est arrivé pour le Saint de l'Ombrie, et c'est de cette sorte qu'il a inspiré Jacques l'Allemand, cet original et profond architecte qui a porté dans son cerveau tout le plan de la Basilique d'Assise.

Quand on arrête son regard sur la coupe de cet édifice incomparable, on est tout d'abord saisi d'étonnement ; mais on ne songe pas sur-le-champ à analyser les causes de son admiration. Comment se fait-il cependant que la vue de cette triple église fasse naître en nous certains sentiments que nous n'éprouvons pas à la vue de Notre-Dame de Paris ou de la Cathédrale d'Amiens ? Où est le trait de génie ? Où est le « je ne sais quoi » qui nous ravit ? C'est, suivant moi, la triplicité même de cette merveilleuse église ; c'est l'idée qu'on a eue d'enfouir jusqu'au plus profond du sol, dans le rocher creusé à vif, ce trésor sans pareil qu'on appelait « le corps du bienheureux François ; » C'est que l'architecte, ne considérant pas ce tombeau comme une véritable crypte, a voulu construire au dessus une crypte véritable, comme sous nos églises françaises, mais une crypte splen-

(1) Vie de Saint François d'Assise par les FF. MM. Cap., II<sup>e</sup> partie, III<sup>e</sup>, chap. II<sup>e</sup>.

dide, aussi peinte aussi ornée, aussi riche que l'église supérieure, laquelle est deux fois plus haute. Maintenant, imaginez, si vous le pouvez, l'opulence d'une telle construction ; figurez-vous ces deux églises avec leurs murs entièrement revêtus de peintures qui sont dues aux plus illustres maîtres des écoles italiennes ; levez les yeux sur ces voûtes aux riches nervures et aux milliers d'étoiles qui en font un autre ciel ; passez des demi-ténèbres de l'église inférieure dans la lumière de l'église d'en-haut, dans cette clarté qui est adoucie et colorée par les verrières des grandes fenêtres ; représentez-vous ce spectacle ; ajoutez-y le symbolisme que l'architecte y a voulu mettre et qui est à la fois très simple et très profond ; puis, pensez à celui qui repose là-dessous dans le roc ; pensez à ce corps glorieux qui a fait germer cette basilique au-dessus de lui, comme une floraison surnaturelle ; rassemblez en vous toutes ces impressions, tous ces sentiments, toutes ces idées, et dans l'ardeur de votre enthousiasme, vous comprendrez que Taine, à la vue de ce sanctuaire d'Assise, ait pu jeter ce cri : « C'est la plus belle église du monde ! »



leur bi  
Un  
Gueyr  
juillet.  
et par  
posses  
pour la  
récepti  
M. C  
le 14 ju  
chanté  
Joseph  
pour y  
présent  
Latin et  
et des c  
L'assem  
avec le  
grande  
P. Pro  
Après  
et s'arré  
Joseph,  
et baisa  
Seigneur  
Après  
chapelle  
cains. Le



## Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

TERRE-SAINTE

### L'arrivée du nouveau consul général de France à Jérusalem

**L**A France n'a rien modifié, en Palestine, dans ses rapports avec l'Église. Elle y reste toujours la nation protectrice des Lieux Saints et des intérêts catholiques. Elle remplit sa sublime mission avec vaillance et désintéressement. Les Orientaux fidèles au Saint-Siège l'acclament toujours comme leur bienfaitrice insigne et la Fille ainée de l'Église.

Un nouveau témoignage en a été donné à l'arrivée de M. Georges Gueyraud, le nouveau consul général de France, débarqué à Jaffa le 14 juillet. Reçu par M. Coulomb, vice-consul, par les RR. PP. Franciscains et par la colonie française, M. Gueyraud, qui n'avait pas encore pris possession de son poste, a tenu cependant à assister à la messe chantée pour la France dans l'Église paroissiale franciscaine de Jaffa, et à la réception des Français et de leurs amis faite par M. le Vice-consul.

M. Georges Outrey, l'ancien consul, qui a assisté pour la dernière fois le 14 juillet, en grande tenue et entouré de tout son personnel, à la messe chantée au Saint-Sépulcre pour la France par le T. R. P. François-Joseph Dailliez, Pro-vicaire custodial, est descendu le lendemain à Jaffa pour y saluer son successeur et le conduire à Jérusalem. C'est lui qui a présenté à M. Gueyraud les délégués de Son Excellence le Patriarche Latin et du Rme Père Custode, les envoyés du gouverneur de Jérusalem et des consuls étrangers, les représentants des communautés religieuses. L'assemblée s'est mise en route pour Jérusalem où le Consul fut reçu avec les cérémonies d'usage au Saint-Sépulcre. Il fit preuve d'une grande dévotion, et écouta avec émotion le vibrant discours du T. R. P. Pro-vicaire custodial chargé de sa réception.

Après le discours, le cortège se remit en marche au chant du *Te Deum* et s'arrêta devant le Saint-Sépulcre. Conduit par le T. R. P. François-Joseph, M. le Consul général pénétra dans l'édicule sacré, s'agenouilla et baisa respectueusement la pierre qui recouvre le tombeau de Notre-Seigneur.

Après le verset *Te ergo quasumus*, la procession se dirigea vers la chapelle du Saint-Sacrement où se trouve le chœur des Pères Franciscains. Le T. R. P. Pro-vicaire custodial conduisit le nouveau Consul

général de France à la stalle qui lui est réservée. Quand le *Te Deum* fut achevé, le T. R. P. François-Joseph chanta les oraisons ; les choristes firent retentir le verset *Domine salvam fac Rempublicam...* et l'officiant termina la cérémonie par l'oraison *pro pace*.

Ces cérémonies solennelles, civiles et religieuses, font toujours une vive impression sur les Orientaux. La France, qui les suscite par son dévouement aux Saints Lieux et aux catholiques d'Orient, en recueille toujours des fruits précieux d'influence et de gloire.

### L'Université d'Alcala

LA célèbre Université d'Alcala (Vieille Castille) fondée en juillet 1508 par le Cardinal franciscain Ximénès de Cisneros (1) a commémoré le 4<sup>e</sup> centenaire de sa fondation par un Acte littéraire. Cette fête fut privée, l'absence du Cardinal Aguirre ne permettant pas de lui donner tout l'éclat que les organisateurs eussent désiré ; mais au mois d'octobre, après le congrès marial de Saragosse, une nouvelle séance sera organisée ; on compte qu'elle causera une profonde impression sur le monde savant en Espagne.

### En Arménie

UNE correspondance espagnole, adressée au Rme Père Custode de Terre-Sainte, nous apprend que les missions franciscaines d'Arménie prennent d'année en année plus d'importance et plus d'autorité sur le peuple. Dernièrement quarante familles de Carz-Bazar (l'antique Anaxarba) ont renoncé au schisme grec pour rentrer en communion avec l'Église Romaine. Le principe de leur conversion fut la flagrante divergence qui existe entre l'ignorance et la paresse des popes grecs, et le zèle des missionnaires latins qui se dévouent sans réserve au salut des âmes. "Ce zèle ne peut naître que de la Vérité", disaient ces pauvres gens. Et ils vinrent à la vérité.

### Mort d'une grande Tertiaire

UNE grande Tertiaire — grande devant Dieu mais cachée au monde, bien qu'elle appartint à l'une des familles les plus légitimement honorées de la France catholique — une grande Tertiaire vient d'entrer dans la récompense d'une vie de bonnes œuvres.

Mardi, 21 juillet, à 5 h 50 du matin, s'éteignait doucement au Val-des-Bois, dans sa 76<sup>e</sup> année, Mde Jules Harmel, née Marie-Euphémie Petit, la vaillante compagne de M. Jules Harmel, frère du *Bon Père*.

(1) Voir *Revue*, année 1908, p. 175.

M  
ciliati  
dente  
vente  
resser  
plaire  
Sa  
gaie e  
craign  
la visit  
bienve  
agréab  
Sa  
autres.  
Franci  
tenden  
Une  
cortège  
musiqu  
leurs d  
Mde Ju  
plet. L'

DANS  
gra  
sions pr  
Société.  
des Frèr  
fit son ci  
d'un con  
Penda  
séances  
taient à  
fin Mgr  
le Congr  
personne

(1) Le R  
Placide, q



Mde Jules était une personne de grand jugement ; son esprit de conciliation, ses rapports affables la faisaient aimer de tous. Elle était présidente des Mères chrétiennes, elle aimait à organiser chaque année la vente pour les pauvres, elle demandait à toutes les dames de s'y intéresser en lui donnant le plus grand nombre possible de lots qui pouvaient plaire davantage aux mères de famille.

Sa dernière maladie a été le reflet fidèle de son caractère ; toujours gaie et aimable, elle ne voulait pas qu'on la sût si gravement malade, craignant de faire de la peine à ses enfants. Aussi, tous ceux qui la visitaient étaient-ils accueillis par un bon sourire et des paroles bienveillantes. Elle ne craignait pas même de se fatiguer pour être agréable.

Sa vie a été un constant oubli d'elle-même pour faire plaisir aux autres. Elle a donné cinq enfants au Bon Dieu, une Clarisse, deux Franciscains (1), un Trappiste et un Salésien. Les trois premiers l'attendent au Ciel où ils l'ont précédée avec son mari.

Une foule sympathique et recueillie assistait aux obsèques. En tête du cortège marchaient les enfants des écoles suivis des délégations de la musique, des pompiers, des enfants de Marie et du Tiers-Ordre, avec leurs drapeaux et bannières. La société des Mères chrétiennes dont Mde Jules était la présidente toute dévouée, se trouvait presque au complet. L'absoute a été donnée par M. le doyen de Bourgone.

### Le congrès franciscain de Paray-le-Monial

DANS notre n° de juin de cette année, p. 309, nous annoncions un *Programme d'études* sur la FRATERNITÉ. C'étaient des sujets de discussions pratiques sur l'action du Tiers-Ordre dans la Restauration de la Société. Il ne s'agissait encore pas d'un congrès ; mais grâce à l'initiative des Frères Mineurs de la Province Saint Bernardin, en France, l'idée fit son chemin, et la ville du *Sacré-Cœur* vient de revoir le spectacle d'un congrès franciscain.

Pendant 3 jours près de 600 personnes ont fait acte de présence aux séances du Congrès ; une cinquantaine de prêtres et de religieux apportaient à ces réunions leurs connaissances touchant le Tiers-Ordre. Enfin Mgr Villard, évêque d'Autun, non content de patroner officiellement le Congrès et de lui donner un président d'une rare compétence dans la personne de M. le Chanoine Mury, daigna prendre une part active aux

(1) Le R. P. Gonzalve, missionnaire apostolique au Char-Tong ; — et le R. P. Placide, qui a occupé diverses charges dans notre Province.

travaux, présider les réunions d'études, les commissions et les cérémonies religieuses à la Basilique.

Un véritable enthousiasme anima toutes les séances. Nous nous contenterons aujourd'hui d'indiquer leur thème :

1er jour—*La Fraternité en droit* : ce qu'elle doit être dans la pensée de saint François et des Papes Léon XIII et Pie X.

2ème jour. *La Fraternité en fait* : ce qu'elle est ; quel esprit anime les Tertiaires ; recrutement des Fraternités ; leur rôle dans la paroisse.

3ème jour : *La Fraternité en action*. L'œuvre individuelle et sociale du Tertiaire. Comment le Tertiaire et la Fraternité accompliront-ils leur destinée ?

Le dernier jour une séance émouvante d'accord des esprits et d'union des cœurs clôtura les travaux du congrès qui s'acheva à la Basilique.

Nous feront remarquer que la plupart des points étudiés au Congrès de Paray-le-Monial feront l'objet d'un ou plusieurs rapports à notre prochaine réunion du Cap de la Madeleine.

### Un centenaire

DES Tertiaires de la langue allemande ont célébré cette année le trois-centième anniversaire de la mort d'une illustre sœur de la Pénitence, la Princesse Marie, grande-Duchesse d'Autriche, mère de l'Empereur Ferdinand II qui mourut à Gratz le 29 avril 1608.

### A Sainte-Anne d'Auray

LE pèlerinage Franciscain des Tertiaires de Bretagne a eu lieu pour la 8ème fois cette année les 18 et 19 juillet, sous la direction des PP. Martial et Norbert. Les Tertiaires présents furent évalués à 1.500 sans compter les autres pèlerins. Le Pèlerinage qui dure deux jours, ne laisse presque aucun moment à la piété privée ; ce sont des processions, des visites à la *Scala Santa*, des veillées de prières à la Basilique, des prédications en breton et en français. A peine les messes matinales sont-elles achevées que les sermons en deux langues, les visites et les processions recommencent. Vraiment les Tertiaires Bretons sont infatigables et de corps et d'âme.

Il y a des esprits inquiets qui osent s'en plaindre. Ils voudraient qu'on prit du temps à la piété pour le donner à des séances de congrès, bien que, disent-ils, nous ne soyons pas encore organisés pour que les congrès soient efficaces ! Alors ?... Écoutons plutôt les chapelains de la Basilique : " De tous les pèlerinages qui viennent à Sainte-Anne celui des Tertiaires est toujours le plus sérieux et le plus édifiant. "

La première base d'une action sociale vraiment utile, n'est-ce pas la piété individuelle, éclairée et profonde ?

EST-ce  
fait  
prairie  
la dern  
Un  
Sœurs  
pasteur  
faire ur  
du Souv  
il n'en t  
Les F  
bienfait  
le nom  
simple :  
seconde  
Les g  
teurs s  
qu'ils ne

LE n  
av  
po  
de tous  
saints ex  
Comm  
pas s'att  
Avec que  
Tiers-Or  
paroissie  
de saint  
Plusie  
leur fave  
Cathédra  
bonne vo  
Ces qu  
resteront  
Le 2 a  
prises d'h

## CANADA

## Saint-Laurent, Manitoba

EST-ce la première fois que la *Revue Franciscaine* enregistre quelque fait relatif au 3<sup>me</sup> Ordre séculier de Saint-François dans les vastes prairies du Nord-Ouest? En tout cas elle peut espérer que ce ne sera pas la dernière.

Un Père Franciscain de l'Alberta, prêchant la retraite annuelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Saint-Laurent, a reçu du pasteur de la paroisse, le R. P. Péran O. M. I., la gracieuse invitation de faire un appel en faveur du Tiers-Ordre. La gloire de Dieu, les instances du Souverain Pontife, le désir du pasteur, quelque attrait aussi de famille il n'en fallait pas davantage pour accepter l'invitation.

Les Paroissiens ont montré qu'ils étaient et capables de comprendre le bienfait et mûrs pour l'Ordre Séraphique ; c'est du moins ce que prouve le nombre éloquent de ceux qui se sont fait recevoir le 16 août sur ce simple appel : deux douzaines bien comptées et l'espoir bien fondé d'une seconde récolte prochaine.

Les gens du Nord-Ouest prouvent qu'ils ont l'intelligence des éleveurs spirituels, non moins que l'intelligence des éleveurs matériels et, qu'ils ne perdent pas de vue la moisson céleste.

## Saint-Hyacinthe, Fraternité des Sœurs

LE mercredi, 29 juillet, les Tertiaires de l'Ordre du S. P. S. François avaient le bonheur de voir arriver au milieu d'eux le R. P. Amé pour la visite canonique annuelle. Impossible de décrire le bonheur de tous ; il s'est grandement manifesté par l'assistance nombreuse aux saints exercices du matin et du soir surtout.

Comment d'ailleurs ne pas estimer un si grand bienfait ! Comment ne pas s'attacher à notre chère fraternité après de si saintes exhortations ! Avec quelle grandeur d'âme le R. P. Visiteur nous a parlé de la Règle du Tiers-Ordre, de ses beautés, de ses avantages ! Un bon nombre de paroissiens l'ont compris et se sont montrés désireux de revêtir l'habit de saint François.

Plusieurs messieurs Prêtres ont voulu par leur présence, témoigner leur faveur au Tiers-Ordre Franciscain. Le R. M. Sénécal, curé de la Cathédrale et Directeur de la Fraternité, semblait réjoui de tant de bonne volonté de la part des siens.

Ces quelques jours passés dans la prière sous l'œil d'un si dévoué Père resteront longtemps imprimés dans l'âme des fidèles Tertiaires.

Le 2 août, jour de la Portioncule, à la clôture de la retraite, il y eut 24 prises d'habit, et 27 professions.

Les visites à l'église, la piété des fidèles, tout fut vraiment beau et impressionnant.

La visite canonique de 1908 nous laisse un souvenir qui fera longtemps du bien à nos âmes.

Puisse le ciel réaliser les désirs exprimés par le dévoué Prédicateur de voir la fraternité s'accroître de plus en plus et marcher toujours dans la voie du devoir.

Sr Secrétaire

### Baie Saint-Paul, Petites Franciscaines de Marie

À la suite de la retraite annuelle qui nous fut prêchée par le R. P. Maximin, O. F. M., gardien du couvent de Québec, et qui fut, comme les précédentes, grâce au zèle et à l'onction du prédicateur, un temps de saint repos, cinq postulantes ont reçu le voile blanc des novices, neuf novices ont prononcé leurs premiers vœux et neuf professes renouvelé leurs saints engagements.

Ce fut un jour de bonheur pour ces chères élues et pour leurs Mères et sœurs, qui sont toujours heureuses de voir grossir leurs rangs, car le champ confié à leurs soins par le Divin Maître est bien vaste, et les ouvrières, tout en étant nombreuses, si l'on considère l'âge de la communauté, ne suffisent pas aux demandes.

Le soir du 12, les restes mortels de feu le R. P. Amb. Fafard, notre regretté Fondateur, qui reposaient dans un caveau du cimetière de la paroisse, furent transportés dans notre chapelle.

Ce fut un douloureux bonheur pour nous de nous retrouver en possession de ces chères reliques. La fête de sainte Claire fait date dans notre Institut. C'est le 12 août 1892 que prenait naissance, à Worcester, Mass. notre petite communauté ; c'est le 12 août 1892 que les premières mères étaient admises à prononcer leurs vœux ; le 12 août 1899 que nous avions la douleur de perdre notre Fondateur, et par une coïncidence toute providentielle, il se trouve que c'est le 12 août 1908 que ses précieux restes sont venus reposer pour une nuit dans cette chapelle dont il avait rêvé la construction, mais qu'il n'avait pu voir avant de mourir.

Le lendemain, 13 août, après un service solennel, chanté par le vénérable frère du regretté défunt, R. Ed. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, eut lieu l'inhumation, dans le cimetière de notre communauté, récemment inauguré.

La famille religieuse à laquelle il fut trop tôt enlevé profite de cette circonstance pour témoigner toute sa gratitude à son vénérable frère qui n'a rien oublié pour que le nom de Fafard soit deux fois béni de toutes nos communautés.

Sr. M.-D., Sup., Gle.

d'une  
Sans  
de vale  
fin d'ar  
tiques.  
Plus  
une ad  
quelcor  
conscie  
retrouve  
La re  
examiné  
ardu, ur  
personn  
l'on com  
monde a  
au chef,  
maintena  
souffranc  
malheure  
Pas ur  
l'idée vin  
« Mon



## Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE ET LE BILAN DE FIN D'ANNÉE

*Constantinople*



UN de nos meilleurs catholiques me faisait dernièrement le récit d'une faveur qu'il attribuait avec raison à la bonté de saint Antoine de Padoue.

Chef comptable, il y a quelques années, dans une banque importante de Smyrne, il venait de clôturer les comptes de l'exercice courant.

Le bilan, dressé avec le plus grand soin, accusait cependant dans un des livres une différence

d'une piastre (23 centimes.)

Sans doute dans un commerce important, une piastre n'a guère de valeur, mais il s'agissait d'une question de principe, et, en une fin d'année, les totaux globaux de tous les livres devraient être identiques.

Plus d'un sans doute en pareil cas aurait faussé la vérité dans une addition, et glissé cette ma'encontreuse unité dans un compte quelconque. Mais cela ne s'accordait pas avec la délicatesse de conscience de notre chrétien; il se promit en conséquence de retrouver sa piastre et cela coûte que coûte.

La résolution prise, il se remet aussitôt à l'œuvre : les livres sont examinés, les comptes comparés ; les additions refaites. A ce travail ardu, un jour se passe, puis un deuxième, puis un troisième... Le personnel est sur les dents. On ne trouve rien, toujours rien ! Et l'on compulse et recompulse, l'on compte et l'on recompte. Tout le monde arrive à la fin des journées, la face pâlie et allongée ! Quant au chef, il en a perdu le repos et l'appétit. Voilà deux semaines maintenant que cela dure et la besogne courante, demeurant en souffrance, s'accumule en d'inquiétantes proportions ! Ah ! cette malheureuse piastre !

Pas un employé qui n'eût donné sa langue aux chiens, quand l'idée vint à Monsieur D\*\*\* de recourir à saint Antoine.

« Mon bon Saint, lui dit-il, vous faites, dit on, retrouver les

objets perdus ; de grâce, faites-moi donc retrouver ma piastre ! Si demain, je vois où elle se niche, je vous promets un *medpidié* (4 fr. 60) pour faire célébrer une messe en votre honneur. »

Le lendemain, Monsieur D\*\*\* s'en fut au bureau, mais, hélas ! le soir arriva sans que l'erreur se découvrit. Saint Antoine faisait défaut à la confiance qu'on lui manifestait.

« Eh bien ! se dit Monsieur D\*\*\*, il ne sera pas écrit que je me découragerai pour si peu. »

« Ecoutez, saint Antoine ; nous accordons des délais aux mauvais payeurs, je vous en accorde un jusqu'à demain ! Mais alors c'est sans rémission. Vous vous exécuterez, ou vous n'aurez pas votre messe et je perds toute confiance en vous ! »

Et le brave homme s'en fut au lit, et réconforté par son idée, il put dormir.

Pendant son sommeil, il eut un rêve étrange : il se vit en mer, voyageant vers Constantinople, sans y atteindre pourtant.

Le lendemain, à peine éveillé, son rêve lui revint à l'esprit.

« Constantinople ! Constantinople ! se dit-il ; pourquoi ai-je rêvé de Constantinople ? On ne m'en a jamais parlé ! je n'ai rien à y faire ! Ah ! j'y suis : saint Antoine m'inspire de chercher dans le compte courant de tel client de Constantinople : là git l'erreur. »

Il s'habille tout heureux.

Parti pour prendre le train (je ne vous ai pas dit que Monsieur D\*\*\* habitait *Bournabat*) il rencontra à la station un de ses amis, qui était au courant de sa peine.

« Vous savez, lui dit-il, j'ai trouvé ma piastre ! j'en suis certain ! je vois clairement dans quel compte !... »

Arrivé au bureau, et s'adressant à un de ses collaborateurs :

— « Nous avons fini avec nos tracas ; j'ai ma piastre ! L'erreur se trouve dans le compte de Constantinople. »

— « Pas possible ! voyons. »

— « Non, rien n'est presse ; je suis certain de ce que j'avance. Prenons notre tasse de café, puis nous verrons. Maintenant je suis tranquille. »

On ouvrit enfin les livres et dès la seconde somme, on reconnut l'erreur : un chiffre 0, trop resserré, avait fait lire et additionner le chiffre 1 !!! ...

Et le bon saint Antoine eut sa messe.

Si ja  
donner  
mes lec  
de Pac



\*\*\*



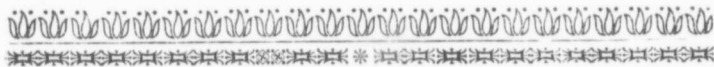
ce n'est  
une par  
ges ; no  
cours d  
école d'  
vraimen  
cœur ca  
pour sor  
laient un  
taient de  
ont dû s  
partie de

Notre  
trop bier  
peiné, et  
d'abord  
représent  
miers mi



Si jamais cet excellent Monsieur D\*\*\* lit ces lignes, il me pardonnera je l'espère mon indiscretion, eu égard à la confiance que mes lecteurs en éprouveront envers son ami, le grand saint Antoine de Padoue.

P. VINCENT DORV, O. F. M.  
miss. apost.



## LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



### PROLOGUE



LES fêtes du troisième centenaire de Québec appartiennent maintenant au passé ; nous ne venons pas cependant les juger, on pourrait ne pas nous trouver qualifiés pour cela, et puis l'expérience des autres prouve déjà que ce n'est pas chose facile, pour le présent du moins. Il y a cependant une partie du programme exécuté qui rallie presque tous les suffrages ; nous voulons parler des représentations historiques, véritable cours d'histoire canadienne-française en tableaux vivants, excellente école d'ardent patriotisme. Il n'est pas possible qu'une seule âme vraiment canadienne-française n'ait pas vibré fortement, qu'un seul cœur canadien-français n'ait pas senti sa fierté nationale, son amour pour son pays, s'accroître et se fortifier, devant ces scènes qui rappelaient un passé glorieux. Considérant les profondes leçons qui ressortaient de ces représentations, considérant la portée immense qu'elles ont dû avoir dans les esprits, nous osons sincèrement admirer cette partie des fêtes du troisième centenaire.

Notre admiration eût été plus pleine et plus entière, si un regret, trop bien fondé, n'était venu lui faire contrepoids. Nous avons été peiné, et comme nous, plus d'un citoyen de Québec, de constater, d'abord par les premiers programmes officiels, et puis durant les représentations, que pas la moindre place n'y avait été faite aux premiers missionnaires du pays. Si vous désirez retracer en un tableau

d'ensemble, les œuvres remarquables d'un illustre ancêtre, vous vous efforcez de n'omettre aucune de ses actions les plus glorieuses ; or, qui oserait le nier, n'est-ce pas une des œuvres les plus glorieuses de Champlain d'avoir introduit au Canada ses premiers missionnaires ? Et puis n'est-ce pas pour un pays chrétien un des événements les plus chers de son histoire, que la première arrivée des apôtres de l'Évangile ?

Au point de vue simplement historique, faire une telle omission, c'était, dans les circonstances, tronquer l'histoire au détriment des spectateurs qui s'attendaient, on le leur avait promis, à voir défiler devant leurs yeux ravis les principaux faits de l'histoire canadienne-française. Ils sont repartis, ces spectateurs, charmés de ce qu'ils ont vu ; oui, mais qu'ont-ils appris sur les premiers pionniers de l'Évangile en Canada, sur ces ouvriers que Champlain lui-même avait jugés nécessaires pour le soutien et l'affermissement de son œuvre, sur ces apôtres qui ont pourtant acquis un droit indéniab'e, par leurs labeurs aussi pénibles que nobles, à la reconnaissance des canadiens-français et de tous ceux qui ont assez de cœur pour admirer et louer l'héroïsme partout où il existe ? Sur ces hommes dignes de vénération, parce qu'ils ont été les gardiens et les pères spirituels de la Nouvelle-France au berceau, qu'ont-ils appris les spectateurs des représentations historiques ? rien du tout.

En toute justice, nous semble-t-il, les Récollets devaient figurer dans ces spectacles à côté du Bénédictin accompagnant Jacques Cartier, du Jésuite catéchisant les sauvages, de Marie de l'Incarnation se dévouant à l'instruction des jeunes filles, de Mgr de Laval à la tête de son clergé. Le fait de les avoir oubliés constitue dans la circonstance une véritable injure à l'adresse des premiers missionnaires de notre pays.

Aurait-il fallu, pour leur donner une place, ajouter un tableau à ceux qui ont été exécutés, on aurait dû le faire, mais ce n'était pas nécessaire. Ceux qui ont eu le plaisir d'assister à ces représentations historiques ont encore devant les yeux le 6<sup>e</sup> tableau, rappelant Champlain revenant à Québec en 1620, accompagné de sa jeune épouse. Ils se souviennent de l'avoir applaudi lorsqu'il disait aux colons de Québec : « J'ai rêvé d'une Nouvelle-France, aussi belle, aussi grande que l'ancienne. Aidez-moi à réaliser ce songe magnifique. Ce n'est pas un homme endormi qui vous parle, mais un esprit bien éveillé,

une volo  
français  
conscien

A ces  
lèvres de  
volonté  
la nouvel  
le mission  
pathétiqu  
Dieu, au  
Et qu'on  
enlevant  
venons de  
uns, ils n'a  
raient la c  
aurait am  
cours pré  
France.

Nous n  
comité d'o  
et on pro  
cutée : il  
leur conf  
vrai que le  
demeure e  
que point  
pourtant si  
naires, qu  
des Récolle  
à la prospé  
fait, disons

(1) Leclercq.

(2) Champl  
messe dite, m  
chacun le deve  
de mon dit Se  
sance de ce qu  
(Œuvres de Ch

une volonté bien résolue qui croit à l'avenir de Québec et du Canada français comme il croit en Dieu : de toute son âme et de toute sa conscience ».

A ces paroles un peu hardies que M. Ernest Myrand met sur les lèvres de Champlain, à cet appel du fondateur de Québec à la bonne volonté des colons, au dévouement de tous pour la cause sacrée de la nouvelle patrie, comme il eût été beau et réconfortant d'entendre le missionnaire, un Récollet répondre en adressant « une exhortation pathétique pour porter les peuples à la soumission qu'ils devaient à Dieu, au roi et à son lieutenant général » (1), Champlain lui-même. Et qu'on le remarque bien, ce beau geste du Récollet, et ce discours enlevant eussent été un fait purement et simplement historique. Nous venons de citer Leclercq ; si son autorité ne suffisait pas à quelques-uns, ils n'auraient qu'à ouvrir les œuvres de Champlain, ils y trouveraient la confirmation de ce que nous avançons (2). Ce discours seul aurait amplement suffi pour mettre en relief les Récollets et le concours précieux qu'ils ont apporté à l'établissement de la Nouvelle-France.

Nous ne manquerons pas de noter ici, pour rendre justice au comité d'organisation, qu'au dernier moment, on pensa aux Récollets et on promit de leur rendre justice. Promesse qui ne put être exécutée : il était déjà trop tard pour trouver les personnages et pour leur confectionner des costumes. Il n'en reste donc pas moins vrai que les Récollets n'ont pas figuré dans l'histoire de Québec et il demeure exact aussi qu'à l'époque où chaque scène a été étudiée, chaque point prévu et chaque tableau des représentations préparé, le fait pourtant si saillant, que Champlain demanda et obtint des missionnaires, que ces missionnaires les premiers venus au Canada, furent des Récollets et que ces Récollets se sacrifièrent pendant quinze ans à la prospérité spirituelle et temporelle de la Nouvelle-France, ce fait, disons nous, n'ait pas eu assez d'importance pour avoir sa place,

(1) Leclercq., *Ter établis. de la foi*, vol 1er p. 163.

(2) Champlain écrit au sujet de son arrivée à Québec en 1620 : « Après la sainte messe dite, un père Récollet fit un sermon d'exhortation, où il remontrait à un chacun le devoir où l'on se devait mettre pour le service de sa Majesté, et de celui de mon dit Seigneur de Montmorency eût que chacun et à se comporter en l'obéissance de ce que je leur commanderais, suivant les patentes de sa Majesté » etc. (*Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, vol. 6e p. 5.

à côté de plusieurs autres moins considérables à tout point de vue, dans les spectacles historiques. Quelle conclusion en tirerons-nous ? Tout simplement celle-ci : Ils sont loin d'être connus comme ils devraient l'être, les Récollets qui ont desservi la Nouvelle France de 1615 à 1629, et cette période de l'histoire canadienne est par le fait incomplète ; il nous semble qu'on doit désirer ardemment qu'une lumière plus vive nous dévoile ces de plus en plus la vie et les œuvres des premiers missionnaires de contrées, les connaissant mieux, on connaîtra mieux l'histoire du pays qu'ils ont évangélisé.

Nos lecteurs savent bien que la *Revue* a toujours contribué de son mieux à la poursuite de si louables résultats. Aujourd'hui nous avons le plaisir de leur annoncer que nous allons pouvoir leur faire connaître plus intimement un des premiers missionnaires du Canada, celui-là même, qui le premier de tous, en compagnie de Champlain, foula de son pied d'apôtre le roc de Québec, le P. Jean D'Olbeau. Notre tâche ne sera pas absolument difficile, mais elle aura le mérite de livrer à la publicité pour la première fois, tout porte à le croire, une très intéressante biographie manuscrite du P. D'Olbeau, anonyme il est vrai, mais du XVII<sup>e</sup> siècle, écrite par conséquent peu d'années après la mort de ce Récollet, arrivée en 1652.

Cette biographie fait partie d'un manuscrit conservé à la bibliothèque publique d'Orléans, France ; nous avons fait faire, de ce qui concerne notre Récollet, une copie, certifiée exacte par l'autorité compétente, le bibliothécaire, M. A. Cagnieul, qui nous a en même temps donné très obligeamment tous les détails désirables sur le manuscrit. C'est « un petit in-folio . . . d'une bonne écriture du XVII<sup>e</sup> siècle . . . recouvert de parchemin et dans un bon état de conservation. Il a pour frontispice un beau portrait gravé d'Anne de Pichery ». Cette dame était une très sainte veuve que le P. D'Olbeau dirigea dans les voies de la perfection, nous en reparlerons. Le portrait de cette dame fut gravé par Jean Lenfant, en 1668 (1) ; cette date pourrait être un jalon pour qui voudrait déterminer la date exacte de la composition du manuscrit. Celui-ci se divise en trois parties bien distinctes : 1<sup>ère</sup> partie : « l'idée parfaite de la vie spirituelle ou la vie de l'humble ser-

(1) Jean Lenfant peintre et graveur français, né à Abbeville vers 1615, mort à Paris le 8 mars 1674. — Grande Encyclopédie. Paris, volume 22<sup>e</sup>, p. 6.

vante  
zème  
« Rec  
de Di  
No  
notre  
gré ce  
Celui  
le pre  
foi da  
D'Ol  
graph  
une n  
Sagar  
dant  
mais  
notre

(1) I

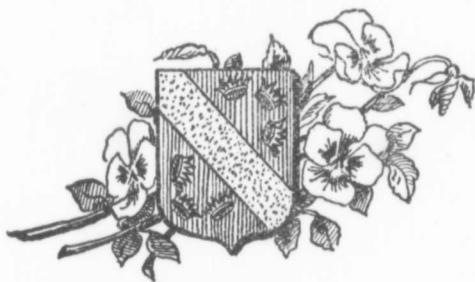
vante de J. C. Anne de Pichery . . . . . »  
 zème partie : « Abrégé de la vie du R. P. d'Olbeau. » 3ème partie :  
 « Recueil de lettres que le R. P. d'Olbeau écrit à l'humble servante  
 de Dieu Anne de Pichery, pour sa conduite. »

Nous avons remarqué que partout dans ce manuscrit le nom de  
 notre Récollet est invariablement écrit Dolbeau, d'un seul mot. Mal-  
 gré cela, nous conservons l'orthographe donnée par le P. Leclercq,  
 Celui-ci a eu en mains bien des documents originaux pour composer  
 le premier volume de son ouvrage sur « le 1er établissement de la  
 foi dans la Nouvelle France. » (1) Il cite même une lettre du P.  
 D'Olbeau ; il lui a donc été très facile de se rendre compte de l'ortho-  
 graphe véritable, et d'autre part il n'a pas dû adopter sans fondement  
 une manière d'écrire ce nom différente par exemple de celle de  
 Sagard qu'il n'était pas sans avoir lu. Nous n'en concluons pas cepen-  
 dant que la véritable orthographe est sûrement celle du P. Leclercq ;  
 mais pour une simple apostrophe nous n'allongerons pas davantage  
 notre prologue.

(à suivre)

FR ODORIC-M., O. F. M.

(1) Il suffit de le lire pour s'en convaincre.





## Les Missions franciscaines

UNE FONDATION A WEI-HAI-WEI

Mgr Adéodad Wittner est venu à Wei-hai-wei pour faire la visite de ce poste dont il fut le Missionnaire durant trois ans et où le P. Wilfrid

lui a succédé.

Cette visite a porté ses fruits : Mgr Wittner a reconnu que pour entreprendre efficacement l'évangélisation des femmes de cette contrée, il fallait y établir des religieuses ; en effet les femmes chinoises n'osent pas se rendre à l'église avec les hommes, et les vierges-catéchistes sont trop loin pour rendre l'évangélisation possible et le bien durable. Aussi, constatait avec douleur l'Évêque, depuis neuf ans que la station existe il n'y a pas eu une seule femme baptisée à Wei-hai wei ni dans les provinces voisines, qui puisse à son tour aider à évangéliser son sexe. Mgr Césaire Schang avait bien approuvé cette fondation ; mais les ressources manquaient et le missionnaire, le P. Wilfrid ne vivait toujours que d'espérances. Mgr Wittner se résolut à pousser activement cette fondation, comptant que le Bon Dieu ne le laisserait pas manquer de ressources si nécessaires.

En effet depuis que ces lignes ont été publiées par *l'Echo de la Mission du Chan-Tong oriental*, une somme de plus de sept mille francs a été fournie à cette fondation par l'œuvre des *timbres-postes* et des *cartes-postales* établie au couvent franciscain de Metz (Lorraine) en faveur de la mission du Chan-Tong. Que Dieu bénisse ces humbles sauveurs d'âmes.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie ne tarderont pas à se rendre à Wei-hai-Wei.

### LETTRE DE WEIHSIEN

Mon très cher Père R.

J'y suis enfin dans cette Chine que le Bon Dieu me montrait depuis longtemps comme sa sainte volonté. Maintenant il s'agit de piocher ferme. Dans six mois, m'a dit Monseigneur, je dois être un





LE R. PÈRE WILFRID ET SES CHRÉTIENS A WEI-HAI-WEI

---

instrum  
pour ma  
tous les

Je coi  
en ce m  
Père éta  
Alors je  
mais pe  
quelque  
qui me d  
me récri  
Alors je

Pas pl  
partage  
sa conve  
tu sais le  
dire, je n  
que je co  
d'école.

compre

Mais j  
sais beau  
fait : voi  
nos miss  
l'absence  
procurer  
m'expliqu  
cherche 5  
le *boy* de  
prends pa  
« Compre  
sauvé. M  
pas mêche  
à rigoler  
de sucre,  
ce qu'il y

Je bonc  
d'aussi cor

instrument capable de fonctionner (*sic*). Heureusement que j'ai pour maître et pour bon ange, notre cher P. Irénée dont j'apprécie tous les jours les qualités.

Je commence à me débrouiller et il le faut du reste. Je suis seul en ce moment depuis 3 jours et j'en ai pour toute la semaine, le Père étant parti à 50 lis (1 li = 604 mètres) d'ici pour le ministère. Alors je me tire d'affaire comme je peux. Je me fais comprendre, mais pour comprendre autrui, c'est une autre question. Je dois quelquefois faire répéter 3 ou 4 fois, à la grande joie des Célestes qui me disent en riant : « Le Père ne comprend pas, ah ! » et moi de me récrier : « Mais si, mais si ; mais parlez doucement ! Répétez ! » Alors je comprends.

Pas plus tard qu'hier il m'en vient un qui avait la patience en partage certainement. Figurez-vous que mon individu glissait dans sa conversation quelques mots de latin. « Ah ! mon vieux, lui dis-je, si tu sais le latin, parle-moi latin.— Oh ! pou nen, pou nen, c'est-à-dire, je ne puis pas, je ne puis pas. » Ce n'est qu'au bout de 5 minutes que je compris qu'il était ancien séminariste et actuellement maître d'école. Vous voyez que j'ai bien du chemin à faire, puisque je ne comprends pas encore un maître d'école.

Mais j'ai confiance ; j'ai remarqué que lorsque j'étais seul, je faisais beaucoup de progrès. C'est la nécessité qui me pousse. Voici un fait : vous savez que nous sommes à 18 klm. de Tangtzé, une de nos missions où les Franciscaïnes ont une maison. L'autre jour, en l'absence du Père, je reçois un billet des Sœurs me demandant de leur procurer 5 livres de sucre rouge et une autre chose que le domestique m'expliquerait. Bon, me voilà propre. Vite, mon dictionnaire et je cherche 5 LIVRES DE SUCRE ROUGE. Je m'en vais triomphant appeler le *boy* de la résidence. Il arrive, je lui débite mon boniment. « Comprends pas... » Je change le ton (car en chinois il y a des tons). « Comprends pas ». Je répète et il comprend *sucre* ; je suis presque sauvé. Mais c'est du rouge, sapristi ! Je le lui dis. « Comprends pas, pas mêche (traduction littérale) ». Alors je n'en puis plus ; je me mets à rigoler tout seul devant le type, mais à me tortre. « Pour 5 livres de sucre, pensais je, et du rouge encore ! » J'avais beau montrer tout ce qu'il y avait de rouge dans la maison : « Pas mêche ! »

Je bondis sur le gros dictionnaire du P. Irénée, je n'en avais pas d'aussi complet ; je trouve *sucre* ROUGE. Je recommence la séance,

je prends un à un tous les tons ; à la fin le bonhomme arrive à me comprendre. Vivent nous autres ! quant à la seconde chose demandée, je lui fis comprendre de se débrouiller avec d'autres . . .

Ah ! je n'oublierai pas de sitôt les 5 livres de sucre rouge.

Vous voyez, mon Père, l'avantage qu'il y a d'être seul, on met en pratique le « DEBROULTI SEAUTON » du poète grec, comme dirait Mgr Adéodat.

Je suis on ne peut plus heureux ici, mon Révérend Père, moi qui pourtant aimais tant la vie de communauté. Je me trouve très bien seul ; la solitude me rapproche plus du Bon Dieu. Je ne regrette qu'une chose, c'est le Très Saint Sacrement que l'on ne peut conserver, puisqu'il n'y a pas de chapelle, c'est notre réfectoire habituel qui sert d'oratoire ; heureusement que tous les jours je puis célébrer. Je suis content d'avoir comme un second noviciat ici, je puis prendre ainsi de bonnes habitudes pour l'avenir. Je sens aussi que de tous côtés on prie pour moi, car je ne souffre de rien. C'est parfois rude, mais c'est facilement supportable. Bref, je suis très content.

Votre enfant reconnaissant.

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. F. M.  
miss. apost.

Catholic Mission, Weihsien.

Chang-tong, Chine.



obter  
« 1°  
nion  
entraî  
plus s  
une p  
munio  
« 2°  
Sacren  
inscrip  
« 3°  
qu'aup  
messe  
« 4°  
prières  
mentai  
« 5°  
Le bibl  
la fonda  
etc, a à  
« 6° (

à sa dei  
funérail  
laquelle



## Le Tiers-Ordre et la paroisse



EST au pays Wallon, où la vie chrétienne est souvent aussi amoindrie que dans beaucoup de paroisses françaises. Le pasteur s'est efforcé de suivre à la lettre le conseil du bienheureux Curé d'Ars, disant à tous les curés qui le visitaient : « Établissez le Tiers-Ordre dans votre paroisse, *soignez-le bien* et vous verrez bientôt votre paroisse renouvelée ; c'est le moyen choisi par Dieu pour notre résurrection morale et religieuse. »

Dans cette paroisse wallonne, voici les résultats obtenus, c'est le curé lui-même qui les mentionne :

« 1° Les Tertiaires (sœurs) ne se sont pas contentées de la communion mensuelle, mais elles communient plusieurs fois par semaine, et entraînent celles qui ne font pas partie de la Fraternité à s'approcher plus souvent de la Table Sainte. C'est ainsi que cette année, pour une paroisse de 400 âmes, j'arrive au nombre de trois mille communions et j'espère encore faire des progrès dans l'avenir ;

« 2° Grâce aux Tertiaires, j'ai établi la visite quotidienne du Saint Sacrement dans ma paroisse, et j'arriverai bientôt à la centième inscription ;

« 3° L'audition de la messe quotidienne est beaucoup mieux suivie qu'auparavant. On compte chaque jour vingt à trente personnes à la messe ;

« 4° Lors de la fête de l'Adoration perpétuelle, le Jeudi Saint, aux prières des Quarante-Heures, chaque Tertiaire a une heure supplémentaire à faire, toutes y sont exactes ;

« 5° J'ai établi aussi une bibliothèque exclusivement religieuse. Le bibliothécaire est un jeune homme, Tertiaire lui-même. Depuis la fondation de cette bibliothèque, la lecture des romans, feuilletons, etc, a à peu près cessé ;

« 6° Quand une Sœur est décédée, sa dépouille mortelle est portée à sa dernière demeure par les consœurs, et le dimanche qui suit les funérailles, la défunte reçoit l'application d'une sainte messe à laquelle assistent et communient toutes les Tertiaires.

« N'avais-je pas raison de dire que le Tiers-Ordre a fait un bien immense dans ma paroisse et que ce bien ne fera que s'accroître ?  
« Reconnaissance donc à Notre Père Saint François qui a béni cette œuvre. »

Voilà les fruits de vie chrétienne, produits par une Fraternité qui a été soignée avec amour.



### Reconnaissance au bon frère Didace



Au Révérend Père Odoric-M., Franciscain

Québec, 7 juin 1908

Mon Révérend Père.

J'ai une grande reconnaissance à rendre au Bon Frère Didace, je vous envoie le récit suivant pour tenir la promesse que j'ai faite. Depuis vingt ans j'étais malade. Durant tout ce temps j'ai bien souffert. Je ne digérais rien, j'avais des douleurs à un côté et ces douleurs étaient très-pénibles, j'avais mal dans le dos, et parfois il me prenait des faiblesses très grandes. Tout cela me rendait parfois bien triste, découragée, d'autant plus qu'il aurait fallu travailler, et souvent je n'en avais pas la force. J'ai eu recours à beaucoup de médecins, j'ai essayé et employé tous les remèdes qui m'ont été suggérés ou prescrits ; à certaines époques j'ai eu du mieux, mais jamais depuis vingt ans je n'ai connu ce que c'est que d'être en bonne santé.

J'ai fait des neuvaines et j'en ai fait faire par des communautés en l'honneur de la Sainte Vierge, de sainte Anne, de saint Antoine, des âmes du purgatoire, etc.

Je ne puis pas dire que ces neuvaines ont été faites sans résultats, mais enfin je n'étais pas guérie. Ce printemps j'étais plus mal que jamais et avec cela j'avais à soigner ma pauvre mère très âgée et très malade ; j'étais sous les soins du Dr L... qui m'a déclaré enfin n'avoir plus de remèdes pour moi, qu'il ne pouvait plus rien en ma

fa  
su  
ne  
su  
pri  
soi  
ble  
l'av  
sor  
net  
ma  
I  
sau  
tou  
plu  
ne  
C  
on  
mèr  
con  
moi  
moi  
je si  
E  
souf  
R  
moi  
pers  
com  
que j  
donr

Su  
  
(1)



faveur. Alors j'ai mis de nouveau ma confiance dans la prière. Je suis allée vous voir au monastère pour vous demander de faire une neuvaine afin d'obtenir ma guérison. C'est alors que vous m'avez suggéré une neuvaine au bon Frère Didace ; je ne l'avais pas encore prié. Je promis à ce bon serviteur de Dieu de faire une neuvaine en son honneur. Cette neuvaine n'apporta pas de résultats bien sensibles ; j'en fis une autre et chaque jour j'assistai à la messe comme je l'avais fait pendant la première neuvaine ; oh ! que Dieu est bon, et son serviteur, le Frère Didace, puissant ! Vers la fin de ma deuxième neuvaine, j'étais guérie ; ce jour-là, je ne l'oublierai jamais, c'était le 8 mai dernier.

Révérénd Père, je vous remercie d'avoir prié avec moi. Vous ne sauriez croire comme je suis heureuse. A présent et depuis je mange tout ce que je veux, je dors très bien, je puis travailler ; je ne sens plus aucun mal, je puis assister ma vieille mère toujours malade. Je ne suis plus la même personne.

On s'étonne autour de moi ; l'étonnement est bien plus grand quand on me voit manger des choses estimées difficiles à digérer ; plusieurs même ont craint pour moi et ont cherché à m'empêcher de manger comme je le désirais ; mais je leur dis : Ne craignez pas, laissez-moi faire, le Frère Didace m'a guérie et bien guérie. Et voilà un mois (1) bien vite que le bon serviteur de Dieu a eu pitié de moi et je suis toujours bien.

Encore une fois, merci au Bon Frère Didace. Que tous ceux qui souffrent l'invoquent ; ce ne sera pas en vain.

Révérénd Père, vous pourrez faire publier cette lettre, écrite pour moi et sous ma dictée par ma cousine. J'y mets ma marque, et des personnes qui m'ont bien connue malade, signent aussi cet écrit comme preuve de sa véracité. J'avais promis au Bon Frère Didace que je ferais publier ma guérison s'il me l'accordait. Puisse ce récit donner confiance à beaucoup d'autres.

Votre humble et reconnaissante servante

Marque  
de Melle † DEMERISE  
MOREL

Suivent les signatures.

(1) A la date de la lettre.

## Variété

### LE SACRIFICE RELIGIEUX CHEZ LES CLARISSES



Et la jeune fille ? Ah ! Messieurs, l'Église a entouré son sacrifice d'une pompe plus touchante. Je veux vous décrire la vêtue d'une pauvre Claire et sa profession ; dans d'autres ordres le rite peut changer, mais le symbolisme est le même.

Le jour venu, elle se pare, comme une fiancée, pour l'autel du mariage... La voici, elle s'avance au bras de son père ; sur sa robe blanche il y a des fleurs...les fleurs du monde ; sur son front des fleurs encore, tressées en couronne, et par dessous s'échappent ses longs cheveux pendants... Elle s'avance souriante. Navrés dans l'amertume de leur sacrifice, sa mère, ses frères, ses sœurs, la suivent, tous ses bien aimés de la terre.

L'orgue chante : « Venez, Esprit Créateur ; pénétrez dans nos âmes, remplissez-les de la force suprême. » Elle est arrivée à l'autel : « Ma fille, lui demande le prêtre, que désirez-vous ? »

Elle d'une voix émue, mais vibrante :

— « La grâce de me donner à Dieu. »

— « Que Dieu vous l'accorde !... » Et il lui tend une corbeille... la vraie corbeille de son mariage ; là se trouvent les trésors qu'elle ambitionne... la robe de bure, le voile noir, la corde noueuse qui

va s  
va . .  
« Ma  
mou  
finit  
beau  
El  
elle,  
recor  
grâce  
front  
—  
votre  
Et  
toujo  
—  
Alc  
le dra  
Christ  
fois, e  
qu'elle  
étendi  
Sauve  
litanie  
des to  
étouffé  
Elle  
une de  
d'épin  
couron  
le Chr  
Te Dei  
ôt les  
des ve  
plus de  
Mess  
vie-là ?  
té, quel

va serrer sa taille... Et tandis que les chants reprennent, elle s'en va... Sa robe de soie, ses dentelles, ses bijoux, ses fleurs tombent. « Ma fille, lui dit l'Abbesse, que Dieu dépouille votre cœur de l'amour du siècle, et qu'il y répande les saints désirs de la vie qui ne finit pas, » et tandis qu'elle parle, l'acier des ciseaux grince, et ses beaux cheveux tombent !...

Elle revient bientôt, précédée de toute la procession des religieuses, elle, la dernière, un grand crucifix dans ses bras... O père, ô mère reconnaissez-vous votre enfant ? La retrouvez-vous sous les plis sans grâce de cette robe grossière, sous les voiles blancs qui cachent son front dépouillé ?

— « Ma fille, lui demande encore le prêtre, persévérez-vous dans votre désir ? »

Et elle, toujours forte : « Je veux me séparer du monde pour toujours. »

— « Amen », répond le chœur ému...

Alors, Messieurs, devant l'autel, sur les dalles bleues, on étend, le drap noir des funérailles... La jeune fille y dépose le grand Christ qu'elle tenait dans ses bras. Elle se retourne une dernière fois, elle embrasse son père, sa mère, tous ceux qu'elle aime et qu'elle va quitter à jamais, puis, sur ce drap funèbre, elle se couche, étendue, tout au long, les bras en croix, les lèvres sur les pieds du Sauveur... La cloche tinte le glas funèbre, le chœur chante les litanies et le prêtre, sur la morte, répand l'eau bénite et l'encens des tombeaux. Derrière elle on entend les larmes et les sanglots étouffés de ceux qu'elle abandonne... et qui la voient mourir !...

Elle se relève enfin, et prenant son divin Fiancé dans les bras, une dernière fois elle se présente au prêtre. Il y a là une couronne d'épines, il la prend, il la lui met sur le front : « Ma fille, recevez la couronne des épouses du Crucifié. » Et ainsi parée, ainsi couronnée, le Christ toujours dans ses bras, la céleste épousée, au chant du *Te Deum*, s'avance dans les corridors silencieux du cloître... Bientôt les chants s'éteignent, la vieille porte roule sur ses gonds, le fer des verroux glisse dans la pierre. C'est fini !... La jeune fille n'est plus de la terre.

Messieurs, la voilà désormais, dans sa vie. Quelle est-elle cette vie-là ? Quel est le rôle que cette religieuse va remplir dans la société, quelle sera son influence sur le progrès moral de l'humanité ? Je

me le demande, et ma réponse n'est pas malaisée. Voyez ce grand corps social, couché là, sur le monde, malade, fiévreux, convulsif, toujours à la veille des crises fatales... Voyez ces plaies, sondez-les... il n'y en a pas une qui n'ait sa religieuse pour la panser et la guérir.

Elle est la dévouée des ignorants, des souffrants et des faibles.

P. VANTRICHT, S. J.

(Prêtre et religieux)

### CE QUE FONT QUELQUES BELLES AMES

en faveur des vocations sacerdotales

DANS beaucoup de pays et même au Canada dans plusieurs diocèses, on se plaint que le recrutement du clergé devient plus difficile et les vocations plus rares. Plusieurs collèges autrefois féconds en vocations sacerdotales n'en produisent plus que très peu. Le *Recrutement sacerdotal* (1) nous raconte de temps à autre ce que des prêtres zélés savent entreprendre pour procurer à l'Église les ministres dont elle a besoin. En voici un trait entre mille. C'est un prêtre qui écrit :

« Que de fois j'avais écrit à divers Religieux, à plusieurs Évêques et à l'abbé Grenier, les priant de créer ou de susciter une œuvre spéciale pour le recrutement du clergé ! J'avais même mis la main à l'œuvre avec l'un de mes amis. Nous nous étions donnés à Notre-Seigneur afin qu'il daignât se servir de nous pour procurer à de nombreux enfants pauvres le moyen de devenir de bons et saints prêtres et de travailler à ressusciter la foi dans ces malheureux diocèses de France qui semblent redevenus païens

« Pour un seul de ces chers enfants, nous étions prêts à nous vendre comme esclaves et à tout souffrir pour lui procurer le grand bienfait de la vocation. Je m'étais dépouillé de tout. Etant professeur et surveillant, j'avais même donné ma montre, ce qui m'obligeait à des sacrifices continuels. Pendant deux ans, je me suis passé de montre. Comme je devais me lever à une heure matinale, si je me réveillais

(1) Revue trimestrielle, organe des intérêts du recrutement et de la formation du clergé, chez P. Lethielleux. 22, rue Cassette. Paris, VI ; 4 frs. par an, hors de France.

pend  
qui e  
pouv  
quatr  
mêm  
nir p  
avaie  
chang  
il a se  
un cr  
année  
lait d  
épreu  
la tête  
après  
enfant  
citer e  
vre m  
qui lai  
à lui d  
les acc  
froid  
nombr  
pu fair  
dispos  
aide.  
« Ma  
dettes.  
temps l  
pas de  
mes so  
rant de  
vocation  
« Les  
an. Je  
pauvres  
« J'av  
un paq

pendant la nuit, j'allais consulter l'horloge de la cuisine, la seule qui existât dans la maison ; s'il était deux heures du matin, je ne pouvais pas retourner au lit de peur de ne pouvoir pas me lever à quatre heures : je passais alors le reste de la nuit à la chapelle. En même temps, je faisais la classe à un jeune homme qui voulait devenir prêtre, prenant pour cela le temps des récréations. Nos classes avaient lieu dans les bois et sur les routes. Le pauvre enfant a changé plus de six fois de logement pendant qu'il étudiait avec moi ; il a souffert le froid, la faim, la misère, et mes supérieurs me faisaient un crime de m'occuper de lui. Il est resté plus de trois mois, une année, n'ayant pour repas du soir que quelques herbes qu'il cueillait dans les champs et dont il faisait une salade. Après bien des épreuves, il put être reçu dans un grand Séminaire et fut bientôt à la tête de ses condisciples. A présent il est prêtre, et soit avant, soit après son ordination à la prêtrise, il a déjà procuré à plus de douze enfants le bienfait de la vocation sacerdotale. Permettez-moi de vous citer encore un trait sur son compte. Un jour, il rencontra un pauvre mendiant tout transi de froid, ayant des souliers tout déchirés et qui laissaient entrevoir ses pieds couverts d'engelures. N'ayant rien à lui donner, il enlève ses bas et le prie de les accepter. Le pauvre les accepte avec reconnaissance. C'était au milieu de l'hiver et le froid était très intense. Depuis ce temps-là, j'ai encore recruté de nombreux élèves, et à l'heure actuelle, j'en ai une dizaine que j'ai pu faire recevoir dans divers collèges, et environ autant qui sont tout disposés à devenir prêtres, si une personne charitable leur vient en aide.

« Mais je suis à bout de ressources et déjà j'ai contracté quelques dettes. Il est probable que je ne pourrai pas même soutenir longtemps les élèves dont je me suis chargé. Ma situation ne me permet pas de demander des aumônes, et je suis obligé de dévorer en secret mes soucis et ma misère. Si j'arrive à payer mes dettes dans le courant de cette année, j'irai dans une Trappe prier pour l'Œuvre des vocations et expier ma pauvre vie.

« Les six enfants dont je suis chargé me coûtent 1.000 francs par an. Je désespère de les soutenir plus longtemps. Jésus, père des pauvres, ayez pitié de nous !

« J'avais encore un franc ce matin ; j'ai dépensé 0.80 pour envoyer un paquet de linge à l'un de mes élèves. J'ai pensé que je ne pou-

vais mieux employer le reste qu'en vous écrivant cette lettre. Je veux rester complètement inconnu. Ne parlez de moi à personne. Du reste, cela vous sera facile, car vous ignorez mon nom. »

Mgr Gibier évêque de Versailles préoccupé du même souci écrivait naguère à son clergé : « Le plus grand service que vous puissiez aujourd'hui rendre à la religion est de discerner et de cultiver les vocations. Un ministre de Jésus-Christ, un curé, un vicaire, un aumônier, un professeur qui dans sa vie n'aurait fait que cela : un prêtre, un seul prêtre, n'aurait pas perdu sa vie.

« J'ai quatre-vingt-rois ans, disait un bon vieillard, chanoine titulaire. Je vais bientôt mourir. Je n'ai pas fait tout le bien que j'aurais voulu. Mais une chose me console. Je laisse derrière moi trente-trois prêtres que j'ai formés et qui feront mieux que moi. » Il y a dans le diocèse de Versailles tel prêtre que vous connaissez qui est encore un de nos curés, le plus actif, le plus entreprenant et qui a déjà donné à l'Église une vingtaine de prêtres. »

Nous pouvons conclure de tout cela que les vocations sacerdotales ne manquent pas. Dieu en sème dans le monde aujourd'hui autant que jadis, il suffit de savoir les discerner et les cultiver.

#### ACCOLADE FRATERNELLE

Lima est fille de l'Espagne. Sa physionomie générale, malgré tout ce qu'on a fait pour la moderniser est bien celle d'une ville espagnole du seizième siècle. Son peuple surtout en garde la foi ardente et démonstrative qui se manifeste par les processions.

J'ai eu dernièrement la bonne fortune d'assister à la procession de saint François d'Assise dite « *del paso*, » qui se fait en mémoire de la rencontre du Saint avec saint Dominique à Rome.

La veille du 4 octobre, après les vêpres solennelles, on sort triomphalement de son église la statue de saint François richement parée, escortée des Religieux du couvent et de la troupe fidèle du Tiers-Ordre, au son d'une musique militaire que le gouvernement a gracieusement mise à la disposition de la communauté, avec un bataillon de soldats. Au Pérou le gouvernement est plus que tolérant : il est catholique.

La procession se dirige vers l'église des Dominicains : le bon Saint va tout simplement inviter à sa fête son grand ami, saint Dominique.

Mais  
avec u  
en face  
révére  
nautés  
que l'u  
chemir  
sant, si  
solenne  
Le l  
fidèles  
un Dor  
chaire e  
Domini  
Vers le  
compag  
quittent  
des des



Mais celui-ci qui ne veut pas montrer moins de politesse, s'avance avec une égale pompe à la rencontre de saint François. Arrivés l'un en face de l'autre, les Saints—je veux dire leurs statues—se font une révérence profonde pendant que les supérieurs des deux communautés se donnent une fraternelle accolade. Vous croyez peut être que l'invitation faite et acceptée, chacun va reprendre maintenant le chemin de sa demeure ? pas du tout. Saint Dominique a été si pressant, si aimable qu'il a retenu saint François pour la nuit. Un salut solennel à Saint-Dominique termine les souhaits de bonne fête.

Le lendemain, nos deux Saints se rendent ensemble avec tous leurs fidèles à l'église des Franciscains pour la grand'messe que chantera un Dominicain. Ce sera un Dominicain également qui montera en chaire et célébrera le grand saint François, tandis que pour la Saint Dominique, le 4 août, c'est un Franciscain qui a tous les honneurs. Vers le soir, saint Dominique prend congé de son hôte, qui l'accompagne quelque temps au milieu du même concours. Ils ne se quittent qu'après une nouvelle salutation et une nouvelle accolade des deux supérieurs.



malgré  
ne ville  
e la foi  
s.  
ssion de  
e de la

t triom-  
it parée,  
1 Tiers-  
gracieu-  
ataillon  
t : il est

on Saint  
inique.



## BIBLIOGRAPHIE



**P. Germain-Marie des Noyers, O. F. M. —**  
Le grand Évêque Gallo-Romain de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle : **Saint Germain L'Auxerrois** VI<sup>e</sup> évêque d'Auxerre, Légat du Saint-Siège en Grande Bretagne. Un vol. grand in-8° de xxxii, pp. 190 Société Saint-Augustin. Maison Sainte-Élisabeth, ave Seymour 29, Montréal ; Maison Sainte-Marguerite, rue l'Alverne, Québec ; Librairie Ayotte, aux Trois-Rivières. Prix \$0.60.

S. G. Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, a adressé à l'auteur une flatteuse lettre que nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs, en leur faisant remarquer que c'est par une faute d'impression que le prix de cet intéressant ouvrage a été indiqué \$ 0.90 : c'est 60 centins qu'il faut lire (p. 409 de la Revue 1908). (1)

Archevêché de Québec, 9 juillet 1908.

Révérénd et bien cher Père,

C'est au lendemain des jours mémorables où nous avons fêté le premier évêque de la Nouvelle-France, que je viens vous remercier de m'avoir fait connaître de façon plus exacte une grande figure de l'épiscopat de l'ancienne Mère-Patrie, à qui nous devons nos traditions religieuses et nationales.

A l'heure où nous vivons, il est bon dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien, de nous rappeler que la vie de l'homme, et surtout de l'évêque est un combat ; combat contre le vice, contre l'erreur, contre les infiltrations insidieuses et malsaines que l'« homme ennemi » cherche à faire pénétrer même, je devrais dire surtout, dans les sociétés jusqu'ici exemptes de ses pires ravages.

Saint Germain a lutté pour extirper de la Grande-Bretagne le venin du semi-pélagianisme. Dans les Gaules, pasteur vigilant et vaillant, il a maintenu ses ouailles dans la fidélité à la vraie doctrine. *Quel beau modèle pour ceux, qui sont chargés de régir l'Église de Dieu ! Il est digne, ce grand évêque, d'être associé dans notre vénération à l'apôtre que Dieu a choisi pour fonder et diriger la jeune Église de Québec.*

Son nom nous rappelle en outre celui de la ville où fut signé en 1632 le traité qui remit le Canada à la France (1). Il nous rappelle encore la jeune vierge sainte Geneviève, qu'il consacra à Dieu, et dont la dévotion, dans ma ville épis-

(1) Traité de Saint Germain-en-Laye : ville du diocèse de Versailles actuellement, et autrefois résidence royale des Souverains de France.

copale  
M. de  
temps i  
la plus  
Je pr  
Veuil  
tude et

\*\*\*\*\*

Libri

Tiers-C

pp.x-27

A une

plus ou

une ceuv

un volun

tiens, de

porains.

ralement

ment à s

eussent c

et enfant

\*\*\*\*\*

II. F

réception

Dans 1

8 pages l

nécessair

tres qui o

tous ceux

sacremen

\*\*\*\*\*

III. I

directeu

Les ré

mais on

et les me

catholiqu

expose la

gétique p

au clergé

paraît ch

copale, remonte aux origines du pays ; puisque le successeur de Champlain, M. de Montmagny, donna ce nom vénéré à une des rues de Québec ; et que, de temps immémorial, sa fête est célébrée à l'église de Notre-Dame des Victoires, la plus ancienne du Canada.

Je prie votre saint patron de vous bénir.

Veillez agréer, Révérend et bien cher Père, l'expression de ma sincère gratitude et de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† LOUIS NAZAIRE, arch. de Québec.

**Librairie Téqui, Paris, rue de Tournon. 291. *L'abbé H. Bels* (du Tiers-Ordre) *Figures de Pères et Mères chrétiens*. 1 vol in 8° de pp. x-276. 1908.**

A une époque où les enfants ne savent plus obéir parce que les parents n'osent plus ou ne savent plus commander, M. l'abbé Bels, un dévoué tertiaire, fait une œuvre qui témoigne d'autant de zèle que de science des âmes en groupant en un volume d'agréables et d'émouvantes lectures environ 70 figures de parents chrétiens, de tous les âges et de tous les pays, mais surtout de français et de contemporains. On y voit que les enfants sont ce que les font leurs parents, et que généralement ceux-ci ont les enfants qu'ils méritent — Tel père, tel fils. — Il serait vraiment à souhaiter que toutes nos familles canadiennes — les tertiaires surtout — eussent ce beau livre, et que la lecture s'en fit le soir, à la veillée... Et parents et enfants y gagneraient en vie chrétienne, en respect, en amour. V.-M.

**II. Petit catéchisme sur les dispositions requises pour la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie**

Dans une pensée d'apostolat, l'abbé H. Bels a réuni en un petit tract de 8 pages l'enseignement de la théologie touchant les connaissances strictement nécessaires pour être sauvé. Ce tract sera très utile aux missionnaires et aux prêtres qui ont à assister les derniers moments des personnes ignorantes ; ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas le temps d'une longue préparation à la réception des sacrements.

**III. La Réponse.** Bulletin mensuel d'apologétique populaire. directeur : M. l'abbé Duplessis.

Les réponses aux objections faites à la Religion sont vieilles comme l'Église, mais on les ignore ; pour les vulgariser, il faut les traduire en langue populaire et les mettre à la portée de tous ; tel est le but de ce nouveau venu de la presse catholique. Il réfute aussi les objections momentanées et contemporaines, il expose la vraie doctrine, il fait connaître les hommes dont la vie est une apologétique pratique, et les livres qui sont une apologétique pénétrante. Il s'adresse au clergé et à tous les laïques de bonne volonté qui s'occupent d'œuvres. Il paraît chaque mois en n° in 8° de 32 pages, au prix de 3 francs (\$ 0.60) par an.



## NECROLOGIE

Montréal — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Benjamin Dagenais, en religion Sr Marie-Brigitte, décédée le 8 août, à l'âge de 75 ans, après 27 ans de profession.

— Mde Hormidas Latour, née Joséphine Barbeau, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 1er août à l'âge de 68 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Ovila Pichette, née Mélina Gadous, en religion Sr Sainte-Marie des Cinq-Plaies, décédée le 18 août, à l'âge de 47 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Eugène Gérard, née Aglaé Vincent, en religion Sr Marguerite, décédée le 4 septembre, à l'âge de 55 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Jacques Lanthier, décédée dans le cours du mois d'août.

— Fraternité du Saint-Enfant Jésus. — Mde Fabien Dauphinais, née Céline Gérard, en religion Sr Saint-François-Xavier, décédée le 10 juin, à l'âge de 68 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Joseph Quévillon, née Marie Brunet, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 15 juin, à l'âge de 60 ans, après 10 ans de profession.

— M. Louis Lépine, décédé le 31 août, à l'âge de 53 ans, après 10 ans de profession.

M. Onésime Galarneau, décédé le 28 août dernier.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Didier Houde, née Florence Brunet, décédée au mois d'août dernier.

— Mlle Marie-Louise Labrèche, en religion Sr Marie Euphrasie de Jésus, tertiaire isolée, décédée le 5 sept. 1908, à l'âge de 26 ans, après 8 ans de profession.

Peu de semaines après sa première communion, une maladie cruelle la priva de la vue et l'étendit sur un lit de douleur. Mais comme son Séraphique Père, la souffrance la trouva toujours résignée et souriante. Son bonheur était de prier, de communier, de parler du bon Dieu et du ciel.

H. A.

Québec. — Mlle Elmire Maillet, en religion Sr Marie du Calvaire, décédée le 6 septembre, à l'âge de 77 ans, après 20 ½ ans de profession.

Saint-Sauveur de Québec. — Mde Joseph Dubé, née Philomène Gosselin, en religion Sr Saint-Ignace décédée le 21 août, à l'âge de 65 ans, après 12 ans de profession.

Sa  
en r  
7) 5  
—  
nove  
—  
Sr Sa  
3 ans  
—  
le 17  
Sa  
juille  
mort.  
Pr  
à l'âg  
Lo  
sion,  
novic  
Sal  
gion  
18 an  
— ]  
dée le  
sur so  
Sai  
du Sa  
de pro  
Sai  
décéde  
Sai  
Césari  
profes  
Mde  
Sainte-  
de pro  
Che  
let.

**Saint-Agapit.** — Mde Benjamin Demers, née Eléonore Demers, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 30 mai 1908 à l'âge de 70 ½ ans, après 8 ans de profession.

— M. Evangéliste Bergeron, en religion Fr. Elzéar, décédé le 18 novembre 1907, à l'âge de 74 ans, après 1 an de profession.

— Mde Ferdinand Bergeron, née Marie-Louise Hudon, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 13 février, à l'âge de 34 ans, après 3 ans de profession.

— M. Honoré Bergeron, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 17 juillet, à l'âge de 69 ans, après 1 an de profession.

**Saint-Jean des Piles.** — Mde Albina Paillé, décédée le 20 juillet, à l'âge de 24 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Pitsfield-Mass.** — Mde Philomène Godin, décédée le 12 août, à l'âge de 62 ans, après 5 ans de profession.

**Longueuil.** — M. Joseph Delage, décédé après 6 ans de profession, et Mde Louis Sabathier, décédée après quelques mois de noviciat ; tous deux demeuraient à l'Hospice Saint-Antoine.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Philomène Samson, en religion Sr Marie, décédée le 1er de septembre, à l'âge de 44 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Laura Porré, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée le 22 juillet 1908, à l'âge de 25 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Sainte-Flavie.** — Mlle Marie-Lse Verreault, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 26 août, à l'âge de 23 ans, après 1 an de profession.

**Saint-Chrysostome.** — Mde Paul Cloutier, en religion Sr Anne, décédé le 11 août, à l'âge de 66 ans, après 2 ans de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — Mlle Césarine Bernier, en religion Sr Césarine, décédée le 15 juillet 1908, âgée de 40 ans après 1 an de profession.

Mde Françoise Larivière, née Philomène Dubois, en religion Sr Sainte-Marie, décédée à l'Hôtel-Dieu le 13 août dernier après 19 ans de profession.

**Chemin de Croix perpétuel.** — Québec. — Mde Phil. Drolet.

R. I. P.

## Faveurs diverses

**Montréal.** — Grand remerciement à saint Joseph pour un secours obtenu dans une circonstance difficile. Je prie ce bon Saint de prendre intérêt à cette affaire, autant de l'ordre spirituel que temporel. Mde A.-G. N. — Remerciement à saint Antoine pour 2 objets retrouvés et aussi pour une autre faveur obtenue après promesse de publier. Mde L. B. — J'ai promis de faire publier le soulagement que j'ai obtenu dans le dernier pèlerinage des Tertiaires à la bonne Sainte-Anne. Prière de m'accorder un petit espace à cet effet. Mille actions de grâces à sainte Anne. T. — Mille remerciements à saint Joseph et à saint Antoine pour une faveur obtenue par leur intercession. — Remerciements à saint Antoine pour 2 faveurs temporelles obtenues avec promesse de publier. Pardon au bon Saint pour ma négligence. Mde C. N. C. — Je vous prie de vouloir bien insérer toute notre reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus, la sainte Vierge Marie, sainte Anne et les âmes du Purgatoire pour positions obtenues à deux de mes frères après une neuvaine, promesse d'aumônes aux âmes et à saint Antoine et la publication dans la *Revue*. — **Trois-Rivières.** — Actions de grâces aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie pour 2 grandes faveurs obtenus. Remerciements au Très-Précieux Sang de Jésus pour plusieurs faveurs obtenues. Ab. — **Baie Saint-Paul.** — Je viens remplir un devoir de reconnaissance envers saint Joseph... Après avoir subi une opération des plus graves, au mois de mars 1907, j'éprouvai du soulagement, mais le mal ne tarda pas à recommencer et à tel point qu'une seconde opération était nécessaire, mais avant de prendre une décision nous nous adressâmes à saint Joseph dans une neuvaine bien fervente, avec promesse de faire insérer dans la *Revue* si j'obtenais ma guérison... Depuis ce temps je me sens beaucoup mieux. Toute ma reconnaissance à saint Joseph pour le bien qu'il m'a fait. Sr M. C. — **Québec.** — Gloire honneur et reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus, à Notre-Dame du Sacré-Cœur, à saint Joseph et à sainte Anne pour obtention de brevets avec promesse de faire publier dans la *Revue*. A. S. G. — **Manville R. I.** — Une tertiaire remercie saint Antoine pour faveur obtenue. Mde J. R.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance. —

Grâces spirituelles, 25. — Pécheurs, 20. — Vocations, 16. — Positions, 14. — Malades, 28. — Jeunes gens, 11. — Défunts, 19. — Enfants, 18. — Actions de grâces, 10. — Faveurs temporelles, 42. — Ivrognes, 41. — Conversions 34. — Paix de ménage 8.

### Pensée

O vous tous que je considère comme mes maîtres, je vous exhorte de renoncer aux préoccupations terrestres et de recevoir dignement le Corps et le Sang du Seigneur Jésus.

(N. S. P. S. Français.)